

L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques

Henri Thibaudin

NOVEMBRE 2011

Notice biographique. Chargé de projet pour l'IRÉC, Henri Thibaudin est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal avec une spécialité en évaluation de projet. Il poursuit actuellement une recherche à l'IRÉC dans le domaine des ressources naturelles et plus particulièrement de la ressource « eau ». Il a déjà produit des études portant notamment sur les mécanismes de financement des hôpitaux, la prévision des quantités d'hospitalisations de courte durée au Québec et l'analyse coûts-efficacité d'un projet public dont l'alternative est un partenariat public-privé (PPP.)

Ce rapport de recherche a été réalisé pour le compte de l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA).

© Institut de recherche en économie contemporaine
978-2-923203-14-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2011

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2011

IRÉC, 1030, rue Beaubien Est, bureau 103, Montréal, Québec H2S 1T4

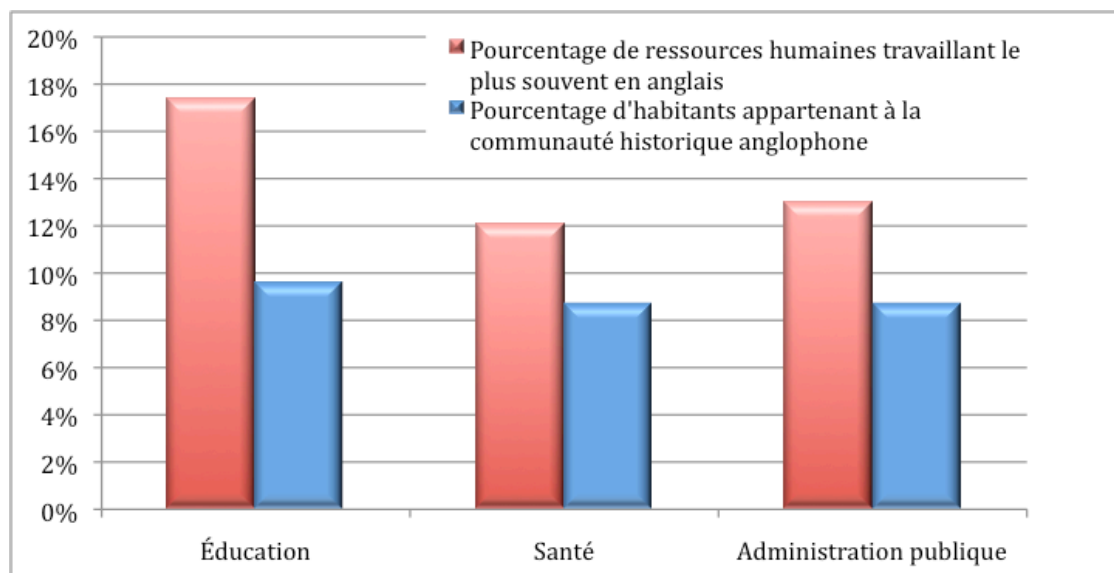
Résumé

Au Québec, les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'administration publique ont des dispositions particulières afin de rendre accessibles leurs services en anglais. Ces dispositions ont été prises pour la communauté anglophone historique représentant 8,7 % de la population du Québec en 2006. À partir des données du recensement de 2006 de Statistiques Canada, nous évaluons la taille des bassins d'emplois anglophones ou bilingues anglais/français de chacun des trois secteurs. Cette évaluation permet de comparer la part des ressources allouées à la communauté minoritaire à son poids dans la population totale. En plus d'être effectuée pour le Québec, nous incluons dans l'analyse l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le « Reste du Canada », provinces au sein desquelles les francophones représentent la minorité. Enfin, l'impact économique en termes d'emplois soutenus par les institutions anglophones est calculé à l'aide du modèle de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Le graphique 1 montre que pour l'ensemble des trois secteurs au Québec la part relative des emplois unilingues anglais et bilingues anglais/français est toujours supérieure au poids de la communauté historique anglophone.

GRAPHIQUE 1

Comparaison du poids relatif de l'offre anglophone à celui de la demande de la communauté historique minoritaire au Québec, 2006.



En terme de volume, ce sont 135 250 emplois qui sont soutenus par les secteurs de l'éducation, de la santé et des administrations publiques pour une masse salariale dépassant 6 milliards de dollars annuellement. Au total, les emplois unilingues anglais et bilingues anglais/français représentent 13,9 % du nombre d'emplois de ces secteurs pour une communauté historique anglophone comptant pour 8,7 % de la population du Québec.

Dans le tableau 1, la comparaison de ces chiffres avec ceux des autres provinces canadiennes montre que la situation québécoise est unique.

TABEAU 1

Comparaison des poids relatifs des ressources humaines exerçant le plus souvent dans la langue minoritaire à celui de la communauté de langue maternelle minoritaire selon la région, 2006

Région	Ensemble des trois secteurs	Communauté de langue maternelle minoritaire
Québec	13,9 %	8,7 %
Ontario	4,9 %	4,4 %
Nouveau-Brunswick	31,8 %	33,4 %
Reste du Canada	1,3 %	2,2 %

Enfin, la langue maternelle des travailleuses et des travailleurs des bassins d'emplois anglophones unilingues et bilingues anglais/français est présentée dans le tableau 2.

TABEAU 2

Composition des emplois des bassins d'emplois anglophones unilingues et bilingues anglais/français selon la langue maternelle de la travailleuse et du travailleur, Québec, 2006

	Francophones	Anglophones	Bilingues anglais/français	Allophones	Nombre total
Enseignement	24 %	47 %	1 %	28 %	49 610
Santé	26 %	41 %	2 %	32 %	54 308
Administration publique	44 %	37 %	1 %	18 %	31 334
Total	29 %	43 %	1 %	27 %	135 252

On constate que les francophones et les allophones occupent majoritairement les emplois de ces bassins dans l'ensemble des secteurs. Dans les administrations publiques, les travailleuses et les travailleurs de langue maternelle française occupent à eux seuls une plus grande part des emplois de ce bassin que les travailleuses et les travailleurs de langue maternelle anglaise.

Enfin, à l'aide du modèle d'impact économique de l'Institut de la statistique du Québec, nous évaluons le nombre d'emplois soutenus par la production des bassins d'emplois anglophones de chacun des trois secteurs.

Table des matières

Introduction	1
CHAPITRE 1	
Analyse descriptive du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français au Québec	
1.1 Méthodologie	3
1.1.1 Le secteur de l'enseignement	4
1.1.2 Le secteur de la santé et des services sociaux	4
1.1.3 Le secteur de l'administration publique	5
1.1.4 Les variables de tri pour les comparaisons	6
1.2 Résultats et interprétation	7
1.2.1 Le secteur de l'enseignement	7
1.2.1.1 L'enseignement anglophone	7
1.2.1.2 Le poids anglophone dans l'intégralité du secteur	8
1.2.1.3 Comparaisons interprovinciales	10
<i>Faits saillants 1.2.1 Le secteur de l'enseignement</i>	12
1.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux	12
1.2.2.1 Les bassins d'emplois anglophones au Québec et à Montréal.	12
1.2.2.2 Le poids anglophone dans l'intégralité du secteur	14
1.2.2.3 Comparaisons interprovinciales	16
<i>Faits saillants 1.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux</i>	18
1.2.3 Le secteur de l'administration publique	18
1.2.3.1 L'administration publique au Québec	18
1.2.3.2 Comparaisons interprovinciales	19
<i>Faits saillants 1.2.3 Le secteur de l'administration publique</i>	20
1.2.4 L'ensemble des trois secteurs	21
1.2.4.1 L'agrégation des résultats totaux des trois secteurs	21
1.2.4.2 La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs	22
<i>Faits saillants 1.2.4 L'ensemble des trois secteurs</i>	24

CHAPITRE 2

Analyse de l'impact économique des bassins d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement et dans celui de la santé et des services sociaux au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal

2.1 Méthodologie	25
2.2 Résultats	27
2.2.1 Le secteur de l'enseignement	27
2.2.1.1 Au Québec	28
2.2.1.2 À Montréal	30
2.2.1.3 Comparaisons	31
<i>Faits saillants 2.2.1 Le secteur de l'enseignement.</i>	33
2.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux	33
2.2.2.1 Au Québec	33
2.2.2.2 À Montréal	36
2.2.2.3 Comparaisons	37
<i>Faits saillants 2.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux.</i>	39
2.2.3 Le secteur de l'administration publique	39
2.2.3.1 Au Québec	39
2.2.3.2 À Montréal	42
2.2.3.3 Comparaisons	44
<i>Faits saillants 2.2.3 Le secteur de l'administration publique</i>	45
2.2.4 L'impact économique des trois bassins d'emplois anglophones	45
<i>Faits saillants 2.2.4 L'impact économique agrégé des trois bassins d'emplois anglophones.</i>	47
Conclusion	49

Annexes

Annexe A La limite supérieure du bassin d'emplois anglophones du secteur des soins de santé et des services sociaux	53
Annexe B. La limite supérieure du bassin d'emplois anglophones du secteur de l'administration publique	58

Liste des tableaux

Tableau 1 : Variables de tri du secteur de l'enseignement.	4
Tableau 2 : Variables de tri pour le secteur de la santé et des services sociaux, Québec et provinces canadiennes, limite inférieure	5
Tableau 3 : Variables de tri pour le secteur de la santé et des services sociaux, Québec, limite supérieure.	5
Tableau 4 : Variables de tri pour l'administration publique, Québec et provinces canadiennes, limite inférieure	6
Tableau 5 : Variables de tri pour l'administration publique, Québec, limite supérieure.	6
Tableau 6 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement, Québec.	7
Tableau 7 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement, Montréal.	8
Tableau 8 : Le bassin d'emplois intégral dans le secteur de l'enseignement, Québec	9
Tableau 9 : Le poids des ressources anglophones dans le total du secteur de l'enseignement, Québec	9
Tableau 10 : Répartition des emplois et revenu moyen du secteur de l'enseignement selon le bassin, Québec.	10
Tableau 11 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Québec	13
Tableau 12 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Montréal	14
Tableau 13 : Le bassin d'emplois intégral du secteur de la santé et des services sociaux, Québec	14
Tableau 14 : Le poids des ressources anglophones dans le total du secteur de la santé et des services sociaux, Québec	15
Tableau 15 : Répartition des emplois et des revenus moyens du secteur de la santé et des services sociaux selon le bassin	15
Tableau 16 : Nombre de professionnels et de personnel de santé selon le statut de la langue la plus souvent utilisée au travail pour 10 000 habitants selon le statut de la langue maternelle, Québec et provinces canadiennes.	17
Tableau 17 : Caractéristiques des bassins anglophones d'emplois et de l'intégralité du secteur de l'administration publique, Québec et Montréal.	19
Tableau 18 : Revenus moyens des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'administration publique selon le bassin d'emplois, Québec et provinces canadiennes	20

Tableau 19 : Agrégation du secteur de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et de l'administration publique, bassin d'emplois minoritaire, Québec et provinces canadiennes . .	21
Tableau 20 : Taille relative du bassin d'emplois minoritaire, du bassin populationnel minoritaire et différence de revenus moyens entre le bassin d'emplois minoritaire et majoritaire, Québec et provinces canadiennes.	22
Tableau 21 : La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs des bassins d'emplois anglophones, Québec	22
Tableau 22 : La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs des bassins d'emplois anglophones, Montréal	23
Tableau 23 : Tableau de décomposition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, Enseignement anglophone, Québec	27
Tableau 24 : Impact économique total du secteur de l'enseignement anglophone, Québec .	28
Tableau 25 : Ventilation des emplois soutenus selon le sous-secteur, Québec	29
Tableau 26 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, enseignement anglophone, Montréal	30
Tableau 27 : Impact économique total du secteur de l'enseignement anglophone, Montréal.	31
Tableau 28 : Résumé de l'impact économique du secteur de l'enseignement selon le bassin linguistique, Québec.	32
Tableau 29 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Québec.	34
Tableau 30 : Impact économique total du secteur anglophone de la santé et des services sociaux, Québec	35
Tableau 31 : Répartition des emplois soutenus selon les catégories de sous-secteurs, Québec	36
Tableau 32 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal.	36
Tableau 33 : Impact économique total du secteur anglophone de la santé et des services sociaux, Montréal	37
Tableau 34 : Résumé de l'impact économique du secteur des services de soins de santé et d'Assistance sociale selon le bassin linguistique, Québec	38
Tableau 35 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, administration publique anglophone, Québec	40
Tableau 36 : Impact économique total du secteur de l'administration publique anglophone, Québec	41
Tableau 37 : Répartition des emplois soutenus selon les catégories de sous-secteurs, Québec	42

Tableau 38 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal.	42
Tableau 39 : Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux, Montréal	43
Tableau 40 : Résumé de l'impact économique du secteur de l'administration publique selon le bassin linguistique, Québec.	44
Tableau 41 : Impact économique des trois bassins d'emplois anglophones, Québec	46
Tableau 42 : Différence entre la limite inférieure et supérieure, secteur des soins de santé et de Services sociaux, Québec.	50
Tableau 43 : Différence entre la limite inférieure et supérieure, secteur des soins de santé et de Services sociaux, Québec.	51
Tableau 44 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Québec	53
Tableau 45 : Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Montréal.	53
Tableau 46 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Québec.	54
Tableau 47 : Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux anglophones, Québec.	55
Tableau 48 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal.	56
Tableau 49 : Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux anglophones, Montréal.	57
Tableau 50 : Le bassin d'emplois anglophone dans le secteur de l'administration publique anglophone, Québec et Montréal	58
Tableau 51 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, de l'administration publique anglophone, Québec	58
Tableau 52 : Impact économique total du secteur de l'administration publique anglophone, Québec	59
Tableau 53 : Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, administration publique, Montréal.	60
Tableau 54 : Impact économique total du secteur de l'administration publique anglophone, Montréal.	60

Liste des graphiques

Graphique 1 : Part des ressources populationnelles et productives du bassin linguistique minoritaire dans le secteur de l'Enseignement, Québec et autres provinces canadiennes	10
Graphique 2 : Répartition des emplois dans les catégories professionnelles du secteur de l'enseignement minoritaire, Québec et autres provinces	11
Graphique 3 : Poids de l'offre et de la demande en langue minoritaire dans le total, Québec et provinces canadiennes.	16
Graphique 4 : Poids de l'offre et de la demande en langue minoritaire dans le total, Québec et provinces canadiennes.	19

Introduction

La présence historique d'une communauté anglophone au Québec a eu des effets sur la structure linguistique des services publics. Ainsi, selon la Charte de la langue française, les commissions scolaires de langue anglaise, les établissements de santé et de services sociaux et les organismes d'administration publique sont reconnus bilingues lorsqu'ils fournissent leurs services en majorité à des personnes d'une langue autre que le français.

Concernant l'éducation anglophone, les dispositions de la Loi 101 définissent des critères qui limitent l'accès aux établissements primaires et secondaires. Ces critères sont exposés dans l'article 73 de la Charte de la langue française. Pour les établissements collégiaux et universitaires, l'offre anglophone est accessible à quiconque souhaite avoir une formation dans cette langue.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, il y a deux catégories d'établissements reconnus prévus par la Loi sur la santé et les services sociaux. En effet, selon l'article 348, « Une agence doit élaborer, en collaboration avec les établissements, un programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise pour les personnes d'expression anglaise de sa région dans les centres exploités par les établissements de sa région qu'elle indique ou, le cas échéant, conjointement avec d'autres agences, élaborer un tel programme dans les centres exploités par les établissements d'une autre région ». Pour mettre en place ce programme, des établissements « désignés » et d'autres « indiqués » sont apparus. Les premiers sont tenus de rendre accessibles aux personnes de langue anglaise tous leurs services de santé et d'assistance sociale en anglais alors que les seconds n'ont pas une obligation de mettre à la disposition une offre complète, car ils ne doivent rendre accessibles qu'une partie de ceux-ci. En plus de ces dispositions légales sur les établissements publics de santé et de services sociaux, la présence de cabinets de médecins, dentistes, soins infirmiers et autres de langue anglaise vient compléter cette offre que nous appellerons dans ce travail l'offre anglophone.

Enfin, dans le secteur de l'administration publique, l'article 15 de la Charte de la langue française stipule que « L'Administration rédige et publie dans la langue officielle ses textes et documents. Le présent article ne s'applique pas aux relations avec l'extérieur du Québec, à la publicité et aux communiqués véhiculés par des organes d'information diffusant dans une langue autre que le français ni à la correspondance de l'Administration avec les personnes physiques lorsque celles-ci s'adressent à elle dans une langue autre que le français ». L'administration publique est composée de l'administration fédérale, provinciale et municipale. Si l'anglais et le français sont les deux langues officielles de l'administration fédérale, l'article 15 cité précédemment s'applique au palier provincial et municipal. Les municipalités sont reconnues bilingues si plus de 50 % de leur population est anglophone.

Cet aspect linguistique dans l'offre de services publics crée un bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français. Nous en évaluons l'ampleur, la structure ainsi que l'impact sur l'économie québécoise. En raison des variables linguistiques accessibles, la taille de ce bassin se situe entre deux limites. La limite inférieure comprend uniquement les emplois pour lesquels « la langue utilisée le plus souvent » est l'anglais tandis que la limite supérieure y ajoute ceux dont « la langue utilisée régulièrement » est l'anglais¹. Afin de ne pas surestimer la taille du bassin d'intérêt, seule la limite inférieure est traitée dans le corps du travail, les résultats pour la limite supérieure sont présentés dans les annexes.

1. Ce point est développé dans la section **2.1 Méthodologie** à la page 25. Pour éviter certaines confusions, nous employons en présence d'ambiguïté le terme langue « secondaire » pour la « langue utilisée régulièrement au travail ».

Ainsi, le premier chapitre de ce rapport est une analyse descriptive de ce bassin d'emplois, complétée par une comparaison des bassins d'emplois francophones unilingues et bilingues français/anglais du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du « Reste du Canada ». La deuxième partie est consacrée à l'évaluation des retombées économiques de ces services au Québec et dans la région métropolitaine de travail de Montréal. La démarche suivie dans les deux parties de ce travail est similaire. Pour chaque secteur étudié, l'analyse débute par l'ensemble du Québec puis se concentre sur la région métropolitaine de travail de Montréal pour se terminer par une comparaison des bassins d'emplois anglophones et francophones. Les faits saillants de chacune des analyses sectorielles se retrouvent sous forme d'encadré à la fin de ces dernières.

Analyse descriptive du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français au Québec

Dans ce chapitre, nous évaluons l'ampleur du bassin d'emplois anglophones de l'enseignement, des services sociaux et de soins de santé et des trois paliers d'administration publique : municipal, provincial et fédéral. Avant de présenter les résultats, une description s'impose de la méthodologie appliquée comme le choix de la base de données, des variables de tri ainsi que les définitions de certains concepts importants.

1.1 Méthodologie

Les données utilisées proviennent du fichier de microdonnées à grande diffusion du recensement de 2006 sur les particuliers. Cette base contient des informations sur quelque 844 476 enregistrements soit 2,7 % de la population canadienne².

C'est la présence de la variable « langue utilisée au travail » et de ses dérivées qui constitue la principale raison de l'utilisation du recensement. Ainsi, pour chaque enregistrement, nous savons quelle langue la travailleuse ou le travailleur du secteur donné parlait le plus souvent et celle qu'il utilisait régulièrement l'année précédente du recensement en 2006. La langue la plus souvent utilisée est la langue d'usage dominante sur le lieu de travail tandis que la langue régulièrement utilisée est une langue utilisée sur le lieu de travail, mais de manière secondaire. La langue la plus souvent utilisée au travail est la base de la constitution du bassin d'emplois du secteur de l'enseignement. Les caractéristiques structurelles du secteur de la santé et des services sociaux et de l'administration publique impliquent un choix plus approprié des variables linguistiques de tri. Ainsi, la variable « langue utilisée le plus souvent » intervient dans l'établissement du bassin d'emplois anglophone minimum tandis que cette variable est suppléée par la « langue utilisée régulièrement au travail » afin d'obtenir la taille maximum de ce bassin d'emplois. Cette caractéristique est détaillée dans la méthodologie afférente. En plus de la langue de travail, les autres variables de tri sont la nature de l'activité principale de l'établissement où travaille la personne, la profession, le territoire province et la région métropolitaine de travail. Une fois les personnes triées, nous en calculons le nombre, les revenus totaux, les salaires et traitements ainsi que les revenus autonomes.

L'emploi du terme « communauté anglophone historique » s'applique aux ayants droit anglophones, c'est-à-dire la population anglophone pour laquelle les dispositions légales sur l'accessibilité aux prestations de services dans leur langue ont été mises en place. Les termes « effectifs anglophones » ou « usagers anglophones » désignent les personnes qui demandent ces services en anglais.

2. Afin d'obtenir le portrait de l'ensemble de la population canadienne, la variable « poids » incluse dans ces données du recensement correspond à la pondération effectuée par Statistique Canada afin que l'échantillon soit représentatif de la société canadienne. Selon Statistique Canada, cette variable représente « le nombre de fois qu'un enregistrement doit être répété afin d'obtenir le portrait de l'ensemble de la population. À cet effet, lorsque la valeur de ce coefficient, 36,99458, est multipliée par les 844 476 enregistrements, nous obtenons 31 241 034 observations soit l'intégralité de la population. Dans l'établissement de notre portrait, nous multiplions donc les données d'intérêt tel le revenu, le nombre de travailleuses et de travailleurs ou autres par ce coefficient.

Avant de présenter les résultats, il nous faut définir les particularités de chacun des secteurs en ce qui concerne les variables de tri.

1.1.1 Le secteur de l'enseignement

Pour ce secteur, la seule variable linguistique retenue est la langue la plus souvent utilisée au travail, peu importe les autres langues secondaires. En effet, dans ce secteur, la langue de travail est plutôt définie institutionnellement qu'individuellement par les clients. De fait, il n'existe quasiment pas de contexte bilingue concernant la langue de travail utilisée dans les établissements scolaires. Trois catégories professionnelles sont composées et retenues ici. Ainsi, les travailleuses et les travailleurs de ce secteur sont ventilés entre les postes de cadres et d'enseignants alors que les autres sont regroupés sous le terme « personnel ». Le tableau 1 résume les variables de tri utilisées pour ce secteur :

TABLEAU 1
Variables de tri du secteur de l'enseignement

Variables	Québec	Provinces canadiennes
Langue la plus souvent utilisée au travail	Anglais	Français
Province de travail	Québec	Nouveau-Brunswick; Ontario; Autres
Région métropolitaine de travail	Montréal	Sans objet
Profession	Cadres, enseignants, personnel	Cadres, enseignants, personnel

1.1.2 Le secteur de la santé et des services sociaux

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, l'évaluation du bassin d'emplois anglophones est plus complexe. En effet, il est important de distinguer dans ce cas la langue de prestation de services et l'accessibilité à ces prestations³. Afin de tenir compte de cette caractéristique, deux bassins d'emplois anglophones sont dérivés du recensement. Le premier bassin englobe l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de ce secteur dont la langue utilisée la plus souvent au travail est l'anglais tandis que le second contient en plus les travailleuses et les travailleurs utilisant l'anglais au travail de manière secondaire. Dans le texte, nous référerons uniquement au premier bassin d'emplois qui constitue en quelque sorte la limite inférieure de cette offre anglophone tandis que les résultats pour le deuxième bassin sont exposés dans les annexes et permettront au lecteur de connaître la limite supérieure de cette offre. Dans le cas des autres provinces, seule la limite inférieure est évaluée.

Ainsi, les variables de tri retenues pour ce secteur selon le bassin d'emplois sont résumées dans les tableaux 2 et 3 à la page 5.

3. Il faut penser qu'un francophone désirant des soins dans un établissement de santé « désigné » aura accès en principe à ces soins en français.

TABLEAU 2

Variables de tri pour le secteur de la santé et des services sociaux, Québec et provinces canadiennes, limite inférieure

Variables	Québec	Provinces canadiennes
Langue la plus souvent utilisée au travail	Anglais	Français
Province de travail	Québec	Nouveau-Brunswick; Ontario; autres
Région métropolitaine de travail	Montréal	Sans objet
Profession	Professionnels de la santé, personnel de la santé, cadres, autre personnel	Professionnels de la santé, personnel de la santé, cadres, autre personnel

TABLEAU 3

Variables de tri pour le secteur de la santé et des services sociaux, Québec, limite supérieure.

Variables	Québec
Langue la plus souvent utilisée au travail ou Langue régulièrement utilisée au travail	Anglais
Province de travail	Québec
Région métropolitaine de travail	Montréal
Profession	Professionnels de la santé, personnel de la santé, cadres, autre personnel

Enfin, nous remarquons qu'il y a dans ce secteur quatre catégories professionnelles à savoir les cadres, les professionnels de santé, le personnel relié à la santé et les autres, regroupés sous le terme « autre personnel ».

1.1.3 Le secteur de l'administration publique

Le secteur de l'administration publique se distingue des autres par la non-ventilation des emplois en catégories professionnelles. Ainsi, nous obtenons uniquement le nombre total de travailleuses et de travailleurs de ce secteur. De manière analogue au secteur de la santé et des services sociaux, deux bassins d'emplois anglophones sont évalués. Le premier correspond à la limite inférieure. C'est celle qui est analysée dans le texte. La seconde comprend les individus de la limite inférieure suppléés par les travailleuses et les travailleurs utilisant l'anglais de manière secondaire. Le tableau 4 à la page 6 présente les variables de tri dans ce cas.

TABLEAU 4

Variables de tri pour l'administration publique, Québec et provinces canadiennes, limite inférieure.

Variables	Québec	Provinces canadiennes
Langue la plus souvent utilisée au travail	Anglais	Français
Province de travail	Québec	Nouveau-Brunswick; Ontario; autres
Région métropolitaine de travail	Montréal	Sans objet

TABLEAU 5

Variables de tri pour l'administration publique, Québec, limite supérieure.

Variables	Québec
Langue la plus souvent utilisée au travail ou langue régulièrement utilisée au travail	Anglais
Province de travail	Québec
Région métropolitaine de travail	Montréal

1.1.4 Les variables de tri pour les comparaisons

Dans ce travail, nous analysons dans un premier temps les caractéristiques des bassins d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français de chacun des secteurs et notamment leur taille. En effet, cette dernière est utile dans l'objectif de comparer la part des ressources anglophones dans l'intégralité du secteur au Québec à celles des francophones dans les autres provinces.

Dans un deuxième temps, la demande à l'intérieur de chacun des secteurs, ou en d'autres termes, le bassin d'utilisateurs de ces institutions, est comparée au volume des ressources qui leur sont destinées. Pour définir ce bassin d'utilisateurs, seule la variable linguistique « langue maternelle » est retenue. En effet, nous sélectionnons uniquement les individus dont « la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement »⁴ est l'anglais, car ces derniers composent la communauté anglophone historique à savoir la communauté justifiant les dispositions légales concernant l'accessibilité aux prestations de services en anglais. Les ressources destinées aux personnes de langue maternelle différente de l'anglais pour le Québec et du français pour les provinces canadiennes sont celles destinées aux individus de la langue majoritaire. Dans le secteur de l'enseignement, le bassin d'utilisateurs est constitué des individus scolarisés de langue maternelle minoritaire. Pour le secteur de la santé et des services sociaux et de l'administration publique, la demande est simplement définie par le nombre d'habitants de langue maternelle minoritaire du Québec ou des provinces canadiennes.

4. D'après la définition de Statistique Canada.

1.2 Résultats et interprétations

Les résultats triés de la base de microdonnées à 2,7 % du recensement de 2006 ont tous été multipliés par le coefficient de pondération afin d'obtenir le portrait complet de la population visée. Les tableaux ci-après présentent le groupe linguistique, le secteur et la profession selon le territoire ou la région de travail et donnent pour chaque catégorie:

- Le nombre de travailleuses et de travailleurs;
- La masse salariale, à savoir les revenus d'emplois sous forme de salaires et traitements;
- Les revenus autonomes, à savoir les revenus provenant d'un travail autonome, de l'exercice d'une profession ou d'une entreprise non agricole non constituée en société;
- Les revenus totaux, calculés à partir de la somme des salaires et traitements et des revenus autonomes;
- Les revenus moyens.

1.2.1 Le secteur de l'enseignement

L'enseignement anglophone au Québec compte quelque 340 établissements primaires et secondaires administrés par neuf commissions scolaires. Les collèges sont au nombre de huit tandis que trois universités anglophones viennent compléter le secteur.

1.2.1.1 L'enseignement anglophone

D'après le recensement de 2006 et le tableau 5, le secteur de l'enseignement anglophone au Québec regroupait 49 610 emplois dont 59 % étaient des enseignants, 35 % du personnel et 6 % des cadres. La masse salariale était de 1 982 millions de dollars pour un revenu total de 2 030 millions, la différence comptant pour les revenus autonomes. Parmi ces emplois, plus des trois quarts proviennent de la région métropolitaine de travail de Montréal et la répartition de ces effectifs de cette région est quasiment similaire à celle du reste du Québec. Le tableau 6 sur cette page et le tableau 7 à la page suivante présentent le portrait de ce bassin anglophone pour les deux régions.

TABLEAU 6

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement, Québec

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	6 % (2 775)	225	224	2	81 226
Enseignants	59 % (29 411)	1 273	1 240	33	43 286
Personnel	35 % (17 424)	532	518	14	30 526
Total	100 % (49 610)	2 030	1 982	49	40 926

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 7

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement, Montréal

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	5 % (2 035)	156	154	1	76 519
Enseignants	58 % (21 790)	933	920	13	42 809
Personnel	37 % (13 984)	419	407	11	29 952
Total	100 % (37 808)	1 507	1 482	26	39 868

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

À la lecture des tableaux 6 et 7, la première observation concerne les revenus et la faible part de revenus autonomes. Au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal, seulement 2 % des revenus totaux proviennent d'un travail autonome. Les revenus moyens pour toutes les professions sont plus faibles dans la région métropolitaine qu'au Québec en général. La distribution des revenus totaux entre les trois catégories de profession diffère quelque peu de celle du nombre de travailleurs. En effet, les cadres gagnant en moyenne plus que les deux autres catégories. Ils représentent au Québec 11 % des revenus totaux pour une part de 6 % du nombre total d'emplois.

Enfin, il est à noter que la région métropolitaine de Montréal regroupe 37 808 emplois soit 76 % des 49 610 emplois du secteur de l'enseignement anglophone du Québec. Ce bassin d'emplois de la région métropolitaine accapare 1 507 millions de dollars de revenus totaux soit 74 % du total du secteur de l'enseignement anglophone.

1.2.1.2 Le poids anglophone dans l'intégralité du secteur

Le tableau 8 à la page suivante présente à la manière des précédents tableaux les résultats du travail sur les données du recensement pour l'intégralité du secteur de l'enseignement québécois. Il n'y a pas de tri sur la langue de travail et ce résumé nous permet d'évaluer l'ampleur des ressources anglophones sur le total.

TABLEAU 8

Le bassin d'emplois intégral dans le secteur de l'enseignement, Québec

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	4 % (13 022)	1 003	994	10	77 061
Enseignants	57 % (162 110)	7 548	7 461	87	46 563
Personnel	39 % (109 985)	3 412	3 360	51	31 021
Total	100 % (285 117)	11 964	11 815	148	41 961

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Les 49 610 emplois anglophones représentent 17 % des 285 117 emplois totaux du secteur de l'enseignement. Vingt et un pour cent des cadres utilisent l'anglais le plus souvent tandis que les Enseignants exerçant dans cette langue comptent pour 18 % du nombre total d'Enseignants du Québec. De plus, ce bassin anglophone accapare 17 % des revenus totaux et 33 % des revenus autonomes.

TABLEAU 9

Le poids des ressources anglophones dans le total du secteur de l'enseignement, Québec

	Nombre (%)	Revenus totaux (%)	Masse salariale (%)	Revenus autonomes (%)
Cadres	21 %	22 %	23 %	16 %
Enseignants	18 %	17 %	17 %	38 %
Personnel	16 %	16 %	15 %	26 %
Total	17 %	17 %	17 %	33 %

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

En soustrayant des ressources totales les ressources anglophones, nous obtenons dans le tableau 10 à la page suivante les caractéristiques du bassin francophone. La répartition des emplois parmi les trois catégories professionnelles diffère entre celle des anglophones et des francophones avec une part relative légèrement supérieure de cadres et d'enseignantes et d'enseignants pour les anglophones. Au final, les revenus moyens sont plus bas chez les travailleuses et les travailleurs de la langue minoritaire à l'exception des cadres. La plus grosse différence se situant chez les enseignantes et les enseignants. Ceux-ci gagnent environ 8 % de moins en moyenne dans le bassin anglophone.

TABLEAU 10

Répartition des emplois et revenu moyen du secteur de l'enseignement selon le bassin, Québec

	Répartition des emplois		Revenus moyens	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Cadres	4 %	6 %	75 933	81 226
Enseignants	57 %	59 %	47 290	43 286
Personnel	39 %	35 %	31 114	30 526
Total	100 %	100 %	42 179	40 926

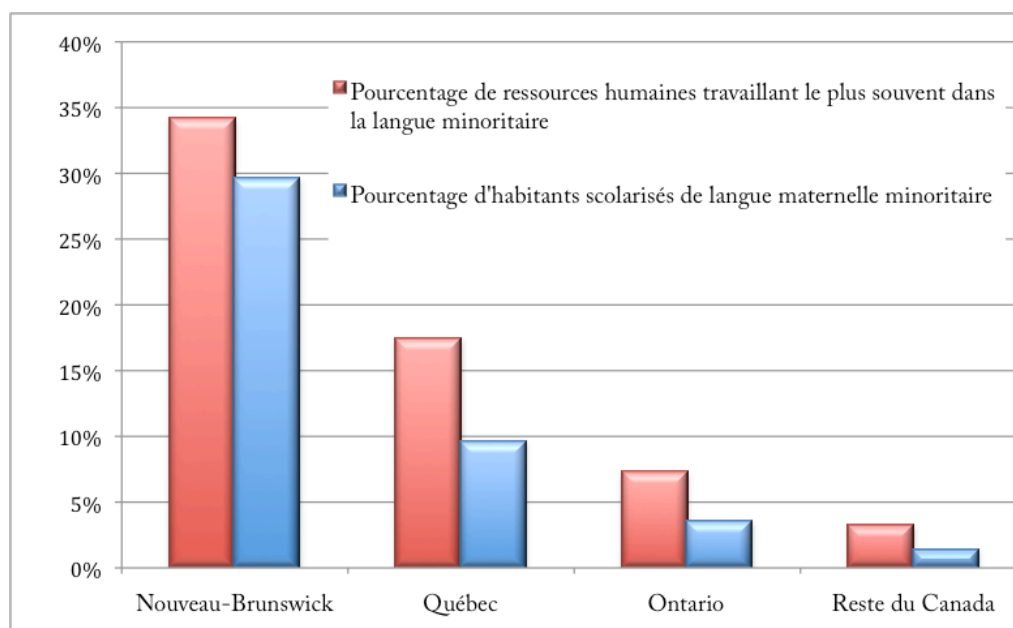
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada.

1.2.1.3 Comparaisons interprovinciales

Le graphique 1 présente deux ratios pour chacune des régions géographiques choisies. Ainsi, pour le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le «Reste du Canada », nous avons le pourcentage des ressources humaines de l'enseignement dans la langue minoritaire sur le total de ce secteur. À côté de cette part relative est apposée celle du nombre de personnes scolarisées dont la langue maternelle est la langue minoritaire dans l'intégralité des individus scolarisés⁵.

GRAPHIQUE 1

Part des ressources populationnelles et productives du bassin linguistique minoritaire dans le secteur de l'enseignement, Québec et provinces canadiennes



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

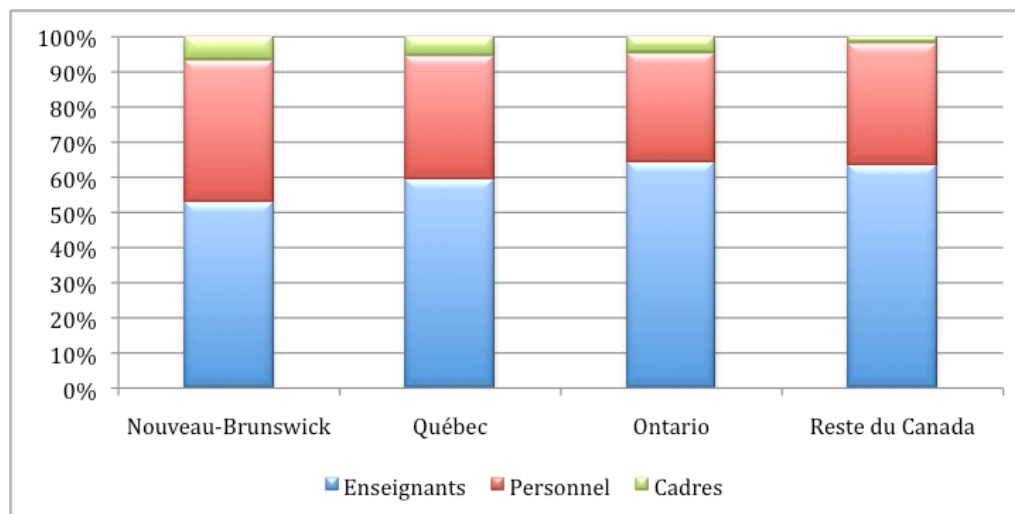
5. Dans ce travail, les individus scolarisés sont ceux ayant fréquenté un établissement scolaire reconnu pendant la période de neuf mois entre septembre 2005 et mai 2006. Il est supposé que tous les individus âgés de moins de 15 ans fréquentent un établissement scolaire.

Dans toutes les provinces, la part des ressources humaines allouée à l'enseignement dans la langue minoritaire est toujours supérieure à celle de la population visée. Toutefois, le Nouveau-Brunswick se distingue des autres provinces par l'appariement à peu près proportionnel entre les ressources de langue minoritaire et son bassin d'usagers. Le Québec et l'Ontario ont une proportion de ressources allouées de loin supérieure au poids des étudiantes et étudiants de langue minoritaire. La plus importante différence entre les deux ratios concerne le « Reste du Canada ». Cette supériorité de disparité des ressources s'explique par l'importance des effectifs requis pour le fonctionnement des établissements d'enseignement⁶ et par l'existence de programmes d'immersion à travers le Canada autant pour les anglophones que pour les francophones. Au Québec, l'ampleur de l'écart est certainement causée par les individus composant la demande de prestation de services d'enseignement en langue anglaise. En effet, il est fortement probable que les ayants droit ne sont pas les seuls à constituer la demande et que cette dernière l'est plutôt par l'effectif des individus scolarisés qui demandent ces services en anglais. Le libre choix des institutions, anglophones ou francophones, au cégep et à l'université est une des raisons expliquant cet écart.

La répartition des emplois de langue minoritaire parmi les trois catégories professionnelles illustrée dans le graphique 2, montre que pour l'Ontario et pour le « Reste du Canada », les emplois administratifs sont moins représentés qu'ils ne le sont au Québec et au Nouveau-Brunswick. De plus, les enseignantes et les enseignants de ces dernières provinces ont un poids inférieur à celui qu'ils ont ailleurs.

GRAPHIQUE 2

Répartition des emplois dans les catégories professionnelles du secteur de l'enseignement minoritaire, Québec et provinces canadiennes



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

En dernier lieu, les revenus moyens des enseignantes et enseignants francophones au Nouveau-Brunswick sont égaux à ceux des anglophones tandis qu'ils sont supérieurs de 6 % en Ontario. Ce résultat est à comparer avec la différence de revenu moyen égale à 3 % en défaveur des enseignantes et des enseignants anglophones du Québec établie dans le tableau 9 à la page 9.

Pour les faits saillants de la partie **1.2.1 Le secteur de l'enseignement**, voir la page suivante.

6. On peut penser aux ressources administratives des établissements ou encore à la présence des commissions scolaires.

Faits saillants

1.2.1 Le secteur de l'enseignement

■ Au Québec, 49 610 des 285 117 emplois du secteur de l'enseignement proviennent du secteur anglophone, soit 17 % des travailleuses et des travailleurs. La ventilation des emplois anglophones est la suivante : 59 % des travailleuses et des travailleurs sont des enseignantes et des enseignants, 35 % du personnel et 6 % des cadres. Cette structure professionnelle est proche de celle du bassin francophone avec toutefois une part légèrement inférieure d'enseignantes et d'enseignants et de cadres chez ces derniers.

■ Les revenus totaux de ces 49 610 travailleuses et travailleurs sont de 2 030 millions de dollars constituant 17 % des revenus totaux de l'intégralité du secteur. Dans ce secteur en général, la part des revenus totaux provenant d'un travail autonome est largement minoritaire et ceci ne fait pas exception dans le bassin anglophone.

■ 17 % des ressources humaines du secteur de l'enseignement rendent accessible l'éducation en anglais tandis que moins de 10 % des individus scolarisés au Québec sont de langue maternelle anglaise.

■ Cet écart de plus de sept points de pourcentage entre la part des ressources, l'offre, destinée aux anglophones et la part des ayants droit dans la population scolarisée, la demande, illustre le fait que la demande totale pour ces services n'est pas seulement constituée des ayants droit.

1.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux

La reconnaissance des établissements dispensant des soins de santé et des services sociaux dans une langue autre que le français au Québec a donné lieu à l'apparition d'établissements dits « reconnus ». Ces derniers se répartissent en deux catégories. La première catégorie regroupe les établissements « désignés » dont tous les services sont disponibles en anglais et la deuxième regroupe les établissements « indiqués » à l'intérieur desquels seuls certains services le sont. En 2006, le nombre d'établissements « reconnus » s'élevait à 45, certains étant « désignés » et d'autres « indiqués ». En plus de ces établissements, les cabinets de médecins, de dentistes, de soins infirmiers contribuent tout autant à la création d'emplois anglophones.

1.2.2.1 Les bassins d'emplois anglophones au Québec et à Montréal

De manière analogue au secteur de l'enseignement, le tableau 11 à la page 13 et le tableau 12 à la page 14 décrivent le bassin d'emplois anglophones pour la région métropolitaine et pour le Québec dans son intégralité.

D'après le tableau 10 avec les résultats pour l'intégralité du Québec à la page 10, le secteur de la santé et des services sociaux formant le bassin d'emplois anglophones est composé de 54 308 emplois dont 47 % sont des professionnels de la santé et du personnel relié à la santé, le reste étant compris dans « autre personnel » ou cadres. Ici, on remarque que la part des revenus totaux provenant de revenus autonomes est bien plus significative que dans l'enseignement. Ainsi, sur les 2 258 millions de dollars de revenu total, 74 % proviennent de salaires et traitements et 26 % d'activités autonomes. Les revenus autonomes sont générés à 89 % par les activités des professionnels

de la santé et proviennent entre autres des cabinets de médecins, de dentistes ou encore de soins infirmiers. Le revenu moyen des professions de ce secteur est de 41 584 \$ avec un maximum de 74 714 \$ pour les professionnels de la santé et un minimum 29 297 \$ pour « autre personnel ».

TABLEAU 11

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Québec

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	3 % (1 517)	94	94	1	62 300
Professionnels de la santé	25 % (13 392)	1 001	468	533	74 714
Personnel relié à la santé	22 % (11 727)	344	339	5	29 297
Autre personnel	51 % (27 672)	820	761	59	29 623
Total	100 % (54 308)	2 258	1 662	597	41 584

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Le nombre d'individus travaillant le plus souvent en anglais dans la région métropolitaine est de 46 132, soit 85 % du bassin d'emplois anglophone. La provenance de leurs revenus totaux, autonomes ou de salaires et de traitements, est en proportion quasiment identique à celle du Québec. La distribution des emplois parmi les quatre professions est elle aussi presque identique entre la région métropolitaine et le Québec dans son ensemble. Le revenu moyen est supérieur à Montréal pour toutes les professions à l'exception de « autre personnel ».

TABLEAU 12

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Montréal

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	3 % (1 258)	79	78	0,4	62 693
Professionnels de la santé	26 % (11 949)	902	394	509	75 525
Personnel relié à la santé	21 % (9 878)	299	294	5	30 300
Autre personnel	50 % (23 048)	678	638	40	29 422
Total	100 % (46 132)	1 959	1 404	554	42 459

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

1.2.2.2 La santé et les services sociaux au Québec

Le tableau 13 présente le portrait du secteur de la santé et des Services sociaux pour l'ensemble du réseau québécois sans égard à la langue d'usage au travail. Au Québec, le secteur de la santé et des services sociaux est composé de 449 780 travailleuses et travailleurs. La majorité de ces emplois provient de la catégorie professionnelle « autre personnel ».

TABLEAU 13

Le bassin d'emplois intégral du secteur de la santé et des services sociaux, Québec

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	3 % (13 614)	863	833	29	63 356
Professionnels de la santé	22 % (99 848)	7 729	3 005	4 724	77 405
Personnel relié à la santé	23 % (103 400)	3 106	2 987	119	30 035
Autre personnel	52 % (232 918)	6 662	6 228	434	28 603
Total	100 % (449 780)	18 359	13 053	5 306	40 818

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

D'après le tableau 14, 12 % des ressources humaines de ce secteur travaillent le plus souvent en anglais. Ces travailleuses et travailleurs touchent 11 % de tous les revenus autonomes et 13 % de la masse salariale.

TABLEAU 14

Le poids des ressources anglophones dans le total du secteur de la santé et des services sociaux, Québec

	Pourcentage des effectifs	Revenus totaux	Masse salariale	Revenus autonomes
Cadres	11 %	11 %	11 %	3 %
Professionnels de la santé	13 %	13 %	16 %	11 %
Personnel relié à la santé	11 %	11 %	11 %	4 %
Autre personnel	12 %	12 %	12 %	13 %
Total	12 %	12 %	13 %	11 %

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

De manière analogue au secteur de l'enseignement, nous obtenons à partir de ces résultats la structure professionnelle des anglophones et celle des francophones⁷ au sein de ce secteur ainsi que les revenus moyens. La répartition des emplois diffère entre les deux bassins. En effet, les travailleurs du bassin anglophone comptent 25 % de Professionnels de la santé contre 22 % dans le bassin francophone. La différence est compensée par le personnel relié à la santé et « autre personnel » représentant 75 % des travailleuses et des travailleurs du bassin francophone contre 72 % dans l'anglophone.

TABLEAU 15

Répartition des emplois et des revenus moyens du secteur de la santé et des services sociaux selon le bassin

	Répartition des emplois		Revenus moyens	
	Francophones	Anglophones	Francophones (\$)	Anglophones (\$)
Cadres	3 %	3 %	63 489	62 300
Professionnels de la santé	22 %	25 %	77 822	74 714
Personnel relié à la santé	23 %	21 %	30 130	29 297
Autre personnel	52 %	51 %	28 466	29 623
Total	100 %	100 %	40 713	41 584

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Par ailleurs, les revenus moyens du bassin francophone sont supérieurs pour toutes les catégories professionnelles à l'exception d'« autre personnel ». Au total, le revenu moyen du secteur de la santé et des services sociaux est de 2 % supérieur pour les travailleuses et les travailleurs exerçant en anglais le plus souvent. La part relative des Professionnels de la santé est supérieure dans le bassin anglophone et explique certainement la différence dans le revenu moyen du secteur selon le bassin.

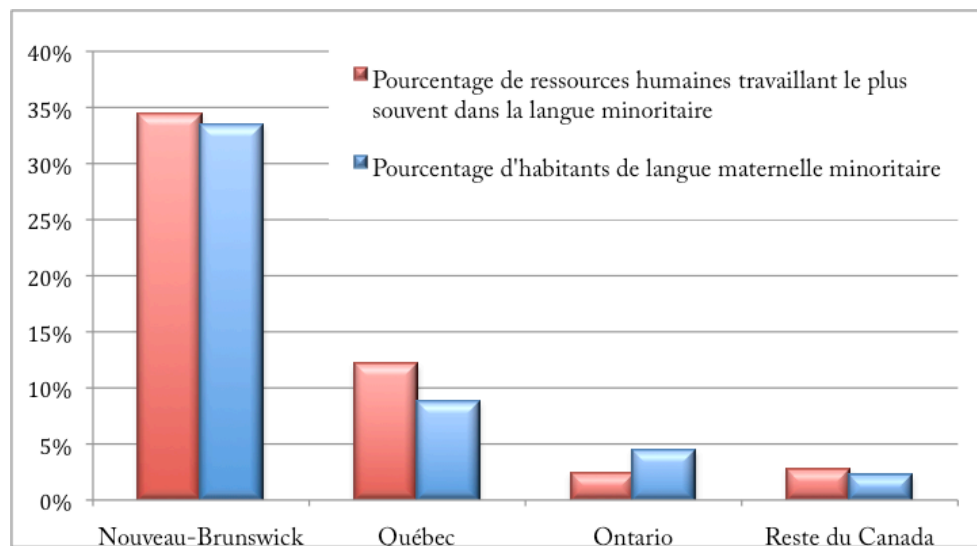
7. Comme cela a été expliqué dans la méthodologie, nous utilisons dans ce texte uniquement la limite inférieure ou le minimum du bassin d'emplois anglophones. Le bassin francophone correspond aux travailleuses et aux travailleurs utilisant le français le plus souvent durant l'exercice de leur profession et contient donc les travailleuses et les travailleurs de ce secteur dont la langue utilisée de manière secondaire au travail est l'anglais.

1.2.2.3 Comparaisons interprovinciales

Afin de comparer les résultats décrits ci-dessus, le graphique suivant présente le pourcentage des ressources humaines destinées à la communauté de langue maternelle minoritaire ainsi que l'importance de cette communauté dans la province analysée.

GRAPHIQUE 3

Poids de l'offre et de la demande en langue minoritaire dans le secteur de la santé et des services sociaux, Québec et provinces canadiennes



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

À partir de ce graphique, on remarque que le Nouveau-Brunswick et le « Reste du Canada » se distinguent des deux autres régions par le relatif équilibre entre l'offre de soins de santé dans la langue minoritaire et les usagers potentiels de ces prestations. Ce constat n'est pas valable pour le Québec et l'Ontario. Au Québec, le poids des ressources humaines travaillant dans la langue minoritaire est significativement supérieur à la taille relative des effectifs des habitants de langue maternelle minoritaire dans l'ensemble de la province. Ainsi, pour 8,7 % de résidents québécois dont la langue maternelle est l'anglais, 12,1 % des ressources humaines de ce secteur exercent leurs professions dans cette langue. En Ontario, ce constat est inversé. Le poids des effectifs des habitants de langue maternelle française soit 4,4 % est supérieur au poids des ressources humaines exerçant dans cette langue, à savoir 2,3 %.

Le tableau 16 à la page 17 présente le nombre de professionnels de la santé et de personnel relié à la santé pour 10 000 habitants selon la langue d'usage sur le lieu de travail et la langue maternelle de la population. Cette comparaison prend uniquement en compte ces deux catégories professionnelles, car elles sont directement impliquées dans la relation avec la clientèle. La langue la plus souvent utilisée chez les cadres et « autre personnel » est supposément influencée de manière plus marquée par la langue d'usage majoritaire de la province considérée.

TABLEAU 16

Nombre de professionnels et de personnel de la santé selon la langue la plus souvent utilisée au travail pour 10 000 habitants selon de la langue maternelle, Québec et provinces canadiennes.

	Bassin d'emploi et populationnel selon le statut de la langue dans la province considérée	
	Minoritaire	Majoritaire
Nouveau-Brunswick	319	265
Québec	357	253
Ontario	108	241
Reste du Canada	268	311

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Nous constatons une différence entre d'une part le Nouveau-Brunswick et le Québec et d'autre part, l'Ontario et le « Reste du Canada ». Ainsi, au sein des deux premières provinces, les habitants de langue maternelle minoritaire ont un ratio de travailleuses et de travailleurs de la santé pour 10 000 habitants supérieur à celui des habitants de langue majoritaire. La différence entre les deux ratios est plus grande au Québec avec, pour la communauté anglophone historique, plus de 41 % de travailleuses et de travailleurs pour 10 000 habitants en plus que chez les majoritaires contre plus de 20 % au Nouveau-Brunswick. À l'inverse, la communauté historique francophone de l'Ontario bénéficie de 108 travailleuses et de travailleurs de la santé exerçant leur profession le plus souvent en français pour 10 000 habitants contre 241 pour les Ontariens et Ontariennes de langue maternelle anglaise. La minorité francophone du « Reste du Canada » bénéficie d'un nombre de professionnels de la santé pour 10 000 habitants inférieur à celui de la majorité anglophone.

Enfin, concernant les différences dans les revenus moyens des travailleuses et des travailleurs de langue minoritaire et ceux de langue majoritaire, les premiers ont des revenus supérieurs de 4 % au Nouveau-Brunswick tandis qu'ils sont inférieurs pour les travailleuses et les travailleurs minoritaires en Ontario et dans le « Reste du Canada », avec une différence respective de -17 % et -8 %.

Pour les faits saillants de la partie **1.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux**, voir à la page suivante.

Faits saillants

1.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux

■ Au Québec, 54 308 des 449 780 emplois totaux du secteur de la santé et des services sociaux proviennent du bassin d'emplois anglophones, soit 12 % des travailleuses et des travailleurs. La structure du bassin d'emplois du secteur de la santé est différente selon que l'on regarde le bassin anglophone ou francophone : 25 % des travailleuses et des travailleurs du bassin anglophone sont des professionnels de la santé contre 22 % chez les francophones et 21 % des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent en anglais font partie de la catégorie « personnel » reliée à la santé contre 23 % dans le bassin francophone.

■ Les revenus totaux du bassin d'emplois minoritaire s'élèvent à 2 258 millions de dollars soit 12 % de l'ensemble des revenus du secteur au Québec.

■ Il y a plus de 12 % des ressources humaines unilingues anglophones et bilingues anglais/français tandis que moins de 9 % de la population québécoise sont des ayants droit.

■ La communauté historique anglophone n'est donc pas la seule constituante de la demande de prestation de services en anglais et n'est pas non plus la seule à travailler en anglais.

1.2.3. Le secteur de l'administration publique

Le secteur de l'administration publique décrit ici concerne les trois ordres de gouvernement : municipal, provincial et fédéral. On y trouve les services de protections, de défense, mais aussi ceux relatifs à la main d'œuvre et à l'emploi.

1.2.3.1 L'administration publique au Québec

D'après les données du recensement de 2006 et le tableau 16 de la page 17, on constate que 31 334 travailleuses et travailleurs utilisent le plus souvent l'anglais au Québec dont 9 249⁸ proviennent de la région métropolitaine de Montréal. Les revenus totaux de ce secteur dans la province sont de 1 863 millions de dollars tandis que les revenus autonomes sont négligeables. Ils représentent 0,4 % de ces revenus. Les travailleuses et les travailleurs qui travaillent en anglais à Montréal comptabilisent 30 % de leurs revenus et les revenus autonomes sont tout aussi négligeables dans la métropole. Voir le tableau 17 à la page 19.

Le bassin d'emplois intégral est composé de 237 209 emplois pour des revenus totaux de 12 145 millions de dollars. Au final, le bassin d'emplois anglophones compte donc pour 13 % du nombre total d'emplois du secteur du Québec pour 15 % des revenus totaux. La part des ressources anglophones est moins importante dans la métropole avec 11 % des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent en anglais.

8. Plus de la moitié des travailleuses et des travailleurs anglophones de ce secteur au Québec se trouvent dans la région métropolitaine d'Ottawa/Gatineau.

TABLEAU 17

Caractéristiques des bassins d'emplois anglophones et de l'intégralité du secteur de l'administration publique, Québec et Montréal

	Nombre	Revenus totaux (Millions de dollars)	Masse salariale (Millions de dollars)	Revenus autonomes (Millions de dollars)	Revenu moyen (dollars)
Québec, bassin anglophone	31 334	1 863	1 856	7	59 468
Québec, bassin total	237 209	12 145	12 056	89	51 200
Montréal, bassin anglophone	9 249	470	469	1	50 825
Montréal, bassin total	84 311	4 434	4 411	24	52 595

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

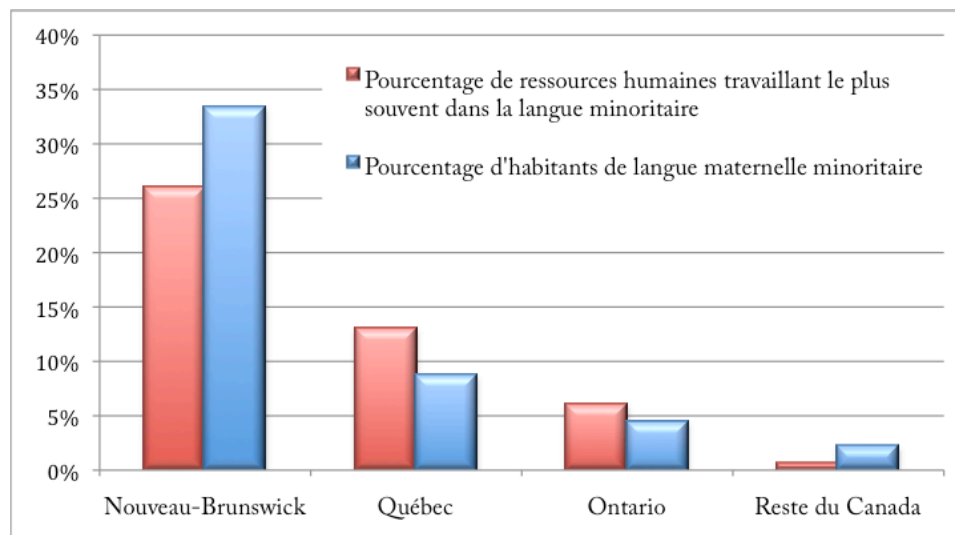
De manière analogue aux deux secteurs précédemment analysés, nous calculons les revenus moyens du bassin francophone en soustrayant les résultats du tableau 17. Nous obtenons un revenu moyen au Québec pour le bassin francophone de 49 942 \$ et de 52 813 \$ pour Montréal. La différence de gains entre les travailleuses et les travailleurs du bassin minoritaire et ceux du bassin majoritaire est donc importante au Québec et s'élève à 9 526 \$ par année. Elle est supérieure de 19 % en faveur des premiers.

1.2.3.2 Comparaisons interprovinciales

À des fins de comparaisons, le poids des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent dans la langue minoritaire du secteur de l'administration publique apposé à celui des habitants de langue maternelle minoritaire pour le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le « Reste du Canada » sont illustrés par le graphique suivant.

GRAPHIQUE 4

Poids de l'offre et de la demande en langue minoritaire dans le total, Québec et provinces canadiennes



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Le Nouveau-Brunswick et le « Reste du Canada » se distinguent des autres avec des ressources humaines inférieures au poids de la population de langue maternelle minoritaire. À l'inverse, le Québec et l'Ontario possèdent des ressources humaines exerçant le plus souvent dans la langue minoritaire en proportion supérieure au poids de la minorité de la population.

Si nous regardons les différences dans les revenus moyens entre les bassins d'emplois minoritaires et majoritaires, nous observons d'après le tableau 17 à la page 19 que le Québec est la seule province au sein de laquelle le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent dans la langue minoritaire est supérieur à celui du bassin d'emplois majoritaire. En Ontario, ces revenus moyens sont quasiment égaux avec une supériorité de l'ordre de 1 % en faveur des travailleuses et des travailleurs majoritaires. La plus grosse différence en défaveur de la minorité est observable au Nouveau-Brunswick avec un revenu moyen inférieur de 15 % pour les travailleurs du bassin minoritaire par rapport à leurs équivalents majoritaires.

TABLEAU 18

**Revenus moyens des travailleuses et des travailleurs
du secteur de l'administration publique selon le bassin
d'emplois, Québec et provinces canadiennes**

	Revenus moyens selon le bassin d'emplois	
	Minoritaire	Majoritaire
Nouveau-Brunswick	44 412	52 263
Québec	59 468	49 942
Ontario	57 588	58 254
Reste du Canada	50 046	52 131

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Faits saillants

1.2.3. Le secteur de l'administration publique

■ Au Québec, 31 334 des 237 209 emplois du secteur de l'administration publique proviennent du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français, soit 13 %. Ces travailleuses et travailleurs minoritaires comptent pour 15 % des revenus totaux.

■ Les travailleuses et les travailleurs exerçant le plus souvent dans la langue minoritaire sont situés pour 30 % d'entre eux à Montréal. Cette part est significativement inférieure à celles prévalant dans les secteurs de l'enseignement et de la santé et des services sociaux.

■ Le Québec est le seul endroit parmi ceux étudiés au sein duquel les travailleuses et les travailleurs du bassin d'emplois minoritaire ont un revenu moyen supérieur aux autres.

1.2.4 L'ensemble des trois secteurs

1.2.4.1 L'agrégation des résultats totaux des trois secteurs

L'analyse précédemment effectuée nous a permis d'évaluer l'ampleur de l'offre anglophone au sein des trois secteurs que sont l'enseignement, la santé et les services sociaux et l'administration publique. Nous regardons dans cette sous-partie les résultats de l'agrégation de ces trois secteurs afin d'obtenir l'ensemble des emplois de langue minoritaire soutenus par les gouvernements. Le tableau 19 ci-dessous et le tableau 20 à la page 22 présentent les résultats de cette agrégation pour le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le « Reste du Canada ».

TABLEAU 19

Agrégation du secteur de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et de l'administration publique, bassin d'emplois minoritaires, Québec et provinces canadiennes

	Nombre	Revenus totaux (Millions de dollars)	Masse salariale (Millions de dollars)	Revenus autonomes (Millions de dollars)	Revenu moyen (dollars)
Nouveau-Brunswick	32 000	1 267	1 231	36	39 599
Québec	135 252	6 152	5 499	653	45 486
Ontario	69 476	3 564	3 460	104	51 293
Reste du Canada	18 423	830	825	5	45 052

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

D'après le tableau 20 à la page suivante, nous constatons que les populations minoritaires du Nouveau-Brunswick et du « Reste du Canada » disposent de ressources inférieures à leur poids relatif dans leurs populations respectives. Les populations de langue maternelle minoritaire du Québec et de l'Ontario font face à une offre des secteurs dans leur langue supérieure à leur poids relatif. Il est intéressant de noter qu'en Ontario, 78 % des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent en français résident dans la province tandis que les 22 % restant résident au Québec, notamment dans la région frontalière de l'Outaouais. Concernant les revenus moyens et à l'exception de l'Ontario, les travailleuses et les travailleurs exerçant en français ont toujours un revenu moyen inférieur, que ces derniers soient minoritaires comme au Nouveau-Brunswick et dans le « Reste du Canada »⁹ ou majoritaires dans le cas du Québec.

9. Il est à noter que dans le cas du « Reste du Canada », les résultats sont à prendre avec précaution du fait du faible nombre de personnes appartenant à la communauté minoritaire.

TABLEAU 20

Taille relative du bassin d'emplois minoritaire, du bassin populationnel minoritaire et différence de revenus moyens entre le bassin d'emplois minoritaire et majoritaire, Québec et provinces canadiennes

	Poids du nombre d'habitants de langue maternelle minoritaire	Poids du bassin d'emplois minoritaire	Différence de revenu moyen entre le bassin minoritaire et le bassin majoritaire ^{9a}
Nouveau-Brunswick	33,4 %	31,8 %	-5,1 %
Québec	8,7 %	13,9 %	4,1 %
Ontario	4,4 %	4,9 %	0,4 %
Reste du Canada	2,2 %	1,3 %	-2,16 %

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

1.2.4.2 La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs

Pour conclure la section de l'analyse descriptive du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français au Québec, nous regardons dans cette partie la langue maternelle des travailleuses et des travailleurs de ce bassin pour le Québec et la région métropolitaine de Montréal. À partir du recensement de 2006, le tableau 21 ci-dessous et le tableau 22 à la page 23 présentent les proportions de travailleuses et de travailleurs exerçant le plus souvent leur profession en anglais selon qu'ils sont anglophones, francophones, bilingues anglais/français ou allophones¹⁰.

TABLEAU 21

La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs des bassins d'emplois anglophones, Québec

	Francophones	Anglophones	Bilingues anglais/français	Allophones	Nombre total
Enseignement	24 %	47 %	1 %	28 %	49 610
Soins de santé et services sociaux	26 %	41 %	2 %	32 %	54 308
Administration publique	44 %	37 %	1 %	18 %	31 334
Total	29 %	43 %	1 %	27 %	135 252

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

9a. Il s'agit ici de la différence en pourcentage en faveur du bassin minoritaire : Différence = (revenu moyen du bassin minoritaire – revenu moyen du bassin majoritaire)/(revenu moyen du bassin majoritaire)

10. La variable de tri pour déterminer les anglophones, francophones, bilingues ou allophones est la langue maternelle.

TABLEAU 22

**La langue maternelle des travailleuses et des travailleurs
des bassins d'emplois anglophones, Montréal**

	Francophones	Anglophones	Bilingues anglais/français	Allophones	Nombre total
Enseignement	18 %	47 %	1 %	34 %	37 808
Soins de santé et services sociaux	23 %	41 %	2 %	34 %	46 132
Administration publique	52 %	24 %	1 %	23 %	9 249
Total	24 %	42 %	1 %	33 %	93 149

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Au Québec, les travailleuses et les travailleurs du bassin d'emplois anglophones des secteurs de l'enseignement et de la santé sont en majorité de langue maternelle anglaise. Dans ces mêmes secteurs, les allophones sont plus présents que les francophones. En effet, dans l'enseignement, 28 % des travailleurs du bassin minoritaire sont allophones tandis que 24 % sont francophones. Dans le secteur de la santé, ces derniers ne représentent que 26 % des travailleurs tandis que la part des allophones s'établit à 32 %. Le constat n'est pas le même au sein du bassin d'emplois anglophones de l'administration publique qui ne comprend que 18 % d'allophones contre 37 % d'anglophones et 44 % de francophones. La présence des trois ordres de gouvernement dans ce secteur est certainement à l'origine de ces résultats pour les anglophones et les francophones. Les exigences en matière de citoyenneté afin de pouvoir accéder à des postes dans l'administration publique expliquent sans doute en partie leur faible représentation dans ce secteur.

Dans la région métropolitaine de Montréal, les anglophones sont aussi les plus nombreux à occuper les emplois de ces bassins dans les secteurs de l'enseignement et de la santé et on remarque que leur part relative est la même que dans l'intégralité du Québec. Cependant, les francophones sont moins représentés dans la métropole au sein de ces deux secteurs et par conséquent, les parts des allophones y sont plus importantes. Les travailleuses et les travailleurs du bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'administration publique sont en forte majorité des francophones tandis que la part des anglophones y est plus faible que dans l'intégralité du Québec, ce qui favorise les allophones.

Pour les faits saillants de la partie **1.2.4 L'ensemble des trois secteurs**, voir à la page suivante.

Faits saillants

1.3 L'ensemble des trois secteurs

■ Au Québec, 135 252 emplois de langue minoritaire sont soutenus par les secteurs de l'enseignement, des soins de santé et des services sociaux ainsi que celui de l'administration publique pour des revenus totalisant 6 152 millions de dollars.

■ Les travailleuses et les travailleurs du bassin minoritaire d'emplois du Québec sont en majorité de langue maternelle anglaise pour les secteurs de l'enseignement et de la santé. Les allophones arrivent en deuxième position au sein de ces secteurs, laissant la dernière place aux francophones. Pour l'administration publique, les francophones sont majoritaires dans ce bassin d'emplois devant respectivement les anglophones et les allophones.

■ Dans la région métropolitaine, les allophones sont plus représentés qu'ils ne le sont dans l'intégralité du Québec aux dépens des francophones dans les secteurs de la santé et de l'enseignement et des anglophones dans le secteur de l'administration publique.

■ Le revenu moyen de ces bassins d'emplois s'élève à 45 486 \$ au Québec. À l'exception de l'Ontario, les revenus moyens sont inférieurs pour celles et ceux qui travaillent en français, qu'ils constituent la majorité ou la minorité.

■ Parmi les trois régions comparées au Québec, le Nouveau-Brunswick et le « Reste du Canada » sont celles au sein desquelles la communauté minoritaire historique dispose de ressources relativement inférieures à son poids dans la population totale.

Analyse de l'impact économique des bassins d'emplois anglophones dans le secteur de l'enseignement et dans celui de la santé et des services sociaux au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'impact économique des institutions soutenant les emplois décrits lors de la partie 1 au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal. Avant de regarder les résultats, nous ferons une description de la méthodologie employée.

2.1 Méthodologie

Au Québec, la méthode la plus couramment utilisée est basée sur les Tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel du Québec proposés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). C'est donc à l'aide de cet outil que nous procédons à notre analyse. La version utilisée est celle de 2007. Même si nos données datent de 2005, le peu de changement entre ces deux années n'entraînera pas de mauvaises estimations.

Pour 100 millions de dollars de production d'un secteur, le modèle intersectoriel ventile l'impact en effets directs et indirects. Les effets directs sont les effets internes d'une augmentation de la production dans le secteur étudié. Par exemple, cette augmentation va entraîner une augmentation de la demande de main-d'œuvre de ce secteur. Les effets indirects sont classés en deux catégories. La première est celle des premiers fournisseurs, c'est-à-dire les secteurs productifs fournissant directement le secteur étudié en biens ou en services. La deuxième catégorie regroupe les fournisseurs subséquents, qui sont en termes simplifiés les fournisseurs des premiers fournisseurs. Enfin, les effets totaux égaux à la somme des effets directs et indirects donnent l'impact total. Pour toutes les catégories, le modèle nous donne les effets sur :

- La main-d'œuvre avec les salariés et les autres travailleuses et travailleurs;
- La valeur ajoutée aux prix de base, dont les salaires et traitements, les revenus nets des entreprises individuelles et les autres revenus bruts;
- Les autres productions, les subventions, les taxes indirectes et les importations;
- Les revenus du gouvernement du Québec, dont les impôts sur les salaires et traitements, les taxes de vente et les taxes spécifiques;
- Les revenus du gouvernement du Canada, dont les impôts sur les salaires et traitements, les taxes de vente, les taxes et les droits d'accise.

Les secteurs productifs disponibles dans le modèle de l'ISQ sont agrégés au niveau W¹¹. Ainsi le secteur correspondant au code 61 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à savoir **l'enseignement** est composé de cinq sous-secteurs productifs :

- 1) Services d'enseignement sauf Universités (code 611A);

11. Il existe trois niveaux d'agrégation des secteurs de production d'une économie L, S et W. Le niveau L est le moins détaillé tandis que le W est celui contenant le plus de sous-secteurs.

- 2) Universités (code GS2100);
- 3) Services gouvernementaux d'enseignement pour écoles primaires et secondaires (code GS2210);
- 4) Services gouvernementaux d'enseignement pour collèges communautaires et cégeps (code GS2220);
- 5) Autres services gouvernementaux d'enseignement (code GS2230).

Le secteur des **soins de santé et de services sociaux**, code 62 du SCIAN, est composé de sept sous-secteurs productifs :

- 1) Cabinets de médecins (code 621100);
- 2) Cabinets de dentistes (code 621200);
- 3) Services divers de soins ambulatoires (code 621A00);
- 4) Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (code 623000);
- 5) Assistance sociale (code 624000);
- 6) Hôpitaux (code GS1100);
- 7) Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes (code GS1200).

Le secteur de l'**administration publique**, code 91 du SCIAN, est composé de trois sous-secteurs productifs :

- 1) Autres services d'administration locale (code GS40);
- 2) Autres services d'administration provinciale et territoriale (code GS50);
- 3) Autres services d'administration fédérale (code GS60).

Le travail effectué dans le chapitre 1 nous a permis d'obtenir les totaux de la masse salariale et des revenus autonomes de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs des secteurs 61, 62 et 91. Aucune ventilation en sous-secteurs n'est possible à partir de ces seules données. Il nous faut donc décomposer ces totaux selon leur provenance. Afin d'obtenir cette décomposition, nous utilisons les tableaux d'Entrée/Sortie au niveau W du Canada en supposant que la distribution des masses salariales et des revenus autonomes sont les mêmes au Québec. En effet, ce même tableau au niveau provincial est indisponible avec le niveau d'agrégation W. L'importance de ce niveau réside dans la présentation des sous-secteurs dont les numéros sont précédés des lettres GS. Les sous-secteurs GS sont les services gouvernementaux des secteurs de la santé et de services sociaux, d'enseignement et autres services des administrations fédérales, provinciales et locales. Dans le tableau d'Entrée/Sortie du Québec le plus détaillé qui soit accessible, l'agrégation S fait fi de ces sous-secteurs et seul GS apparaît.

À partir du tableau d'Entrée/Sortie du Canada, il nous faut additionner les « salaires et traitements » et les « revenus supplémentaires » de chacun des sous-secteurs afin de trouver la masse salariale totale des secteurs 61, 62 et 91. On procède de manière analogue avec les « revenus mixtes » correspondant à nos revenus autonomes compilés à partir du recensement. Une fois ces totaux obtenus, nous calculons le poids de chacun des sous-secteurs dans la masse salariale et dans les revenus autonomes totaux. Grâce à ces coefficients de pondération, il nous suffit de remplacer ces revenus totaux par ceux obtenus dans le chapitre 1 et nous obtenons la masse salariale et le revenu autonome de chacun des sous-secteurs pour le bassin d'emplois anglophones.

Enfin, nous calculons la production pour chaque sous-secteur sur la base des revenus générés. À partir de ce montant, le tableau d'impact économique dérive les effets correspondants. De la même manière que dans le premier chapitre, les résultats pour les secteurs des soins de santé et de services sociaux ainsi que ceux de l'administration publique sont ceux de la limite inférieure, c'est-à-dire que nous ne considérons dans le texte que les travailleuses et les travailleurs utilisant le plus

souvent l'anglais durant l'exercice de leur profession. Les annexes donnent les résultats de l'analyse d'impact pour la limite supérieure du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français comprenant en plus les travailleuses et les travailleurs utilisant l'anglais à titre secondaire.

2.2 Résultats

Grâce à la décomposition expliquée en 2.1 et au modèle intersectoriel, l'analyse d'impact nous permet de détailler le portrait du bassin d'emplois pour chacun des secteurs. Dans un premier temps, nous regardons l'enseignement anglophone au Québec et dans la région métropolitaine de Montréal pour ensuite nous concentrer sur la santé et des services sociaux et enfin le secteur de l'administration publique.

Avant de commencer, il est important de prendre en compte certains points :

1) Même si les deux régions ont leur propre analyse d'impacts, ceux de la région métropolitaine sont implicitement inclus dans ceux du Québec, cette distinction permet de connaître la participation de la région de Montréal aux impacts québécois;

2) Les emplois directs et indirects résultant d'un certain niveau de production du sous-secteur donné ne sont pas des emplois créés, mais soutenus par ces institutions;

3) Le nombre d'emplois soutenus est le nombre d'emplois en équivalent temps plein. Ce point est particulièrement important dans le secteur de l'enseignement qui regroupe un nombre non négligeable d'employés à temps partiel. Il est donc fortement probable que le nombre de travailleuses et de travailleurs obtenu dans le premier chapitre et dérivé du recensement soit sensiblement différent de celui que nous obtenons avec l'analyse d'impacts. L'écart entre les deux fait l'objet d'une comparaison par la suite.

2.2.1 Le secteur de l'enseignement

Pour le Québec et la région métropolitaine de Montréal, un tableau résumant la décomposition de la masse salariale et des revenus autonomes pour chaque sous-secteur est présenté ainsi que le montant de la production associée. On observe que 95 % de cette production provient des services gouvernementaux d'enseignement correspondant aux sous-secteurs dont le code commence par GS.

TABLEAU 23

Tableau de décomposition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, enseignement anglophone, Québec

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
611A	Services d'enseignement, sauf les universités	59	49	177
GS2100	Universités	468	0	872
GS2210	Services gouvernementaux d'enseignement pour écoles primaires et secondaires	1 270	0	2 042
GS2220	Services gouvernementaux d'enseignement pour collèges communautaires et cégeps	170	0	266
GS2230	Autres services gouvernementaux d'enseignement	15	0	19
61	Enseignement total	1 982	49	3 376

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

2.2.1.1 Au Québec

À la lecture du tableau de décomposition, nous remarquons que seul le sous-secteur non gouvernemental « Services d'enseignement, sauf les Universités » est concerné par la présence de revenus autonomes. En matière de production, les sous-secteurs des écoles primaires et secondaires et celui des universités comptent pour plus de 85 % du secteur de l'enseignement. La part de la masse salariale provenant de ces deux sous-secteurs est de 88 %. En regardant le montant de production généré par le secteur 61 avec 1 \$ de revenus, on observe que celui-ci égale 1,44 \$. Les universités présentent le plus grand « rendement » de ce dollar de revenu avec une production associée de 1,86 \$.

Maintenant que les niveaux de production ont été calculés pour chacun des sous-secteurs, nous pouvons passer aux résultats de l'étude d'impact. Les tableaux détaillés pour chacun des sous-secteurs sont dans les annexes. Nous en présentons ici uniquement les résultats agrégés.

TABLEAU 24

Impact économique total du secteur de l'enseignement anglophone, Québec

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	41 115	5 155	2 595	48 865
- Salariés	39 566	4 520	2 309	46 395
- Autres travailleuses et travailleurs	1 549	635	286	2 470
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	2 638	264	166	3 068
- Salaires et traitements	1 989	132	84	2 205
- Revenu net entreprises individuelles	42	13	7	62
- Autres revenus bruts	607	119	75	801
- Autres productions	0	0	2	2
- Subventions	0	-6	-3	-10
- Taxes indirectes	0	32	10	42
- Importations	0	65	207	272
- Revenus du gouvernement du Québec dont :	210	27	14	251
- Impôts sur les salaires et traitements	210	9	7	225
- Taxes de vente	0	15	2	17
- Taxes spécifiques	0	4	5	9
- Revenus du gouvernement fédéral dont :	141	18	7	166
- Impôts sur les salaires et traitements	141	5	4	149
- Taxes de vente	0	11	1	12
- Taxes et droits d'accise	0	3	2	5
- Parafiscalité :	304	26	15	345
- Québécoise	248	21	13	281
- Fédérale	54	4	3	61

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Pour une production totale de 3 376 millions de dollars, les deux premières lignes nous indiquent que le nombre d'emplois soutenus au total est de 48 865. Parmi ces emplois, 84 % sont des emplois directs, le reste provenant des « premiers et autres fournisseurs ». Les gouvernements du Québec et du Canada retirent de ces emplois des revenus totaux s'élevant respectivement à 210 millions de dollars et 141 millions de dollars. Les subventions totales de ce secteur sont égales à 10 millions de dollars.

Le tableau 25 présente la ventilation des emplois soutenus directement et indirectement par la production du secteur de l'enseignement anglophone parmi les sous-secteurs qui le composent. À l'instar du classement des sous-secteurs par rapport au montant de leur production, les écoles secondaires et primaires arrivent au premier rang pour le soutien à l'emploi dans le secteur 61 avec 30 631 emplois soutenus, dont 25 928 directement. Ce sous-secteur est suivi par les universités avec 10 050 emplois à temps plein.

TABLEAU 25

Ventilation des emplois soutenus selon le sous-secteur, Québec

Sous-secteur		Emplois directs	Emplois indirects	Total
Enseignement hors administrations publiques	Services d'enseignement, sauf les universités	3 965	356	4 321
Enseignement Administrations publiques	Universités	7 725	2 325	10 050
	Services gouvernementaux d'enseignement pour écoles primaires et secondaires	25 928	4 703	30 631
	Services gouvernementaux d'enseignement pour collèges communautaires et cégeps	3 286	361	3 647
	Autres services gouvernementaux d'enseignement	210	6	216
Total	Enseignement	41 115	7 751	48 865

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Dans la première partie de ce rapport, nous avons trouvé à partir des données du recensement un nombre de travailleuses et de travailleurs exerçant le plus souvent en anglais dans le secteur de l'enseignement égal à 49 610. Cela représente donc une différence de 21 % avec les 41 115 emplois directs dérivés de l'analyse d'impact. Cet écart provient de la différence dans les caractéristiques des emplois provenant d'une part du recensement et d'autre part de l'analyse d'impact. En effet, dans le premier, les emplois calculés sont des emplois à temps partiel et à temps plein tandis que seuls leurs équivalents temps plein soutenus sont retenus lors de l'analyse d'impact. Le secteur de l'enseignement comportant un nombre non négligeable d'emplois à temps partiel¹², cet écart est raisonnable.

12. Il suffit de penser aux chargés de cours à l'université ou aux enseignantes et enseignants de cégep n'ayant pas une tâche pleine d'enseignement.

2.2.1.2 À Montréal

TABLEAU 26

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, enseignement anglophone, Montréal

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
611A	Services d'enseignement, sauf les universités	44	26	115
GS2100	Universités	350	0	652
GS2210	Services gouvernementaux d'enseignement pour écoles primaires et secondaires	950	0	1 527
GS2220	Services gouvernementaux d'enseignement pour collèges communautaires et cégeps	127	0	199
GS2230	Autres services gouvernementaux d'enseignement	11	0	14
61	Enseignement total	1 482	26	2 506

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Les institutions anglophones montréalaises produisent plus de 2 506 millions de dollars soit 74 % des 3 376 millions de dollars de production du secteur de l'enseignement en langue anglaise au Québec. Ce résultat est en cohérence avec ceux exposés en 2.2.1. Étant donné que la méthodologie de décomposition est la même dans ce cas, les proportions de production et des revenus sont les mêmes que précédemment.

L'impact total de l'enseignement anglophone de Montréal se retrouve dans le tableau 27 à la page suivante.

TABLEAU 27

Impact économique total du secteur de l'enseignement anglophone, Montréal

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	30 345	3 833	1 926	36 105
- Salariés	29 342	3 361	1 714	34 417
- Autres travailleuses et travailleurs	1 004	472	212	1 688
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	1 959	196	123	2 278
- Salaires et traitements	1 480	98	62	1 641
- Revenu net entreprises individuelles	27	10	6	42
- Autres revenus bruts	452	88	55	595
- Autres productions	0	0	2	2
- Subventions	0	-4	-3	-7
- Taxes indirectes	0	24	8	32
- Importations	0	48	153	202
Revenus du gouvernement du Québec dont :	156	20	10	187
- Impôts sur les salaires et traitements	156	6	5	168
- Taxes de vente	0	11	1	13
- Taxes spécifiques	0	3	4	7
Revenus du gouvernement fédéral dont :	105	14	6	124
- Impôts sur les salaires et traitements	105	3	3	111
- Taxes de vente	0	8	1	9
- Taxes et droits d'accise	0	2	2	4
Parafiscalité :	225	18	11	255
- Québécoise	185	15	9	209
- Fédérale	40	3	2	46

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Présenté dans les deux premières lignes, le nombre total d'emplois soutenus est égal à 36 105 emplois temps plein dont 30 345 le sont directement. La différence entre ce nombre et celui tiré du recensement s'élève à 25 % soit 7 462 emplois en plus dans ce dernier. Ainsi, parmi les 48 865 emplois soutenus par le secteur de l'enseignement anglophone du Québec, 74 % proviennent de la région de Montréal.

2.2.1.3 Comparaisons

Pour en conclure avec l'analyse d'impact de l'enseignement, il est intéressant d'établir deux catégories de sous-secteurs afin de comparer la distribution des emplois et de leur production associée dans les institutions anglophones et francophones. La première catégorie ne concerne que le sous-secteur « Services d'enseignement sauf universités » et correspond aux services d'enseignement non gouvernementaux. La deuxième catégorie regroupe les services d'enseignements gouvernementaux et contient les sous-secteurs restants. Le modèle d'analyse d'impact a été utilisé afin de connaître les valeurs d'intérêts pour les institutions francophones et le tableau 28 résume ces résultats :

TABLEAU 28

Résumé de l'impact économique du secteur de l'enseignement selon le bassin linguistique, Québec.

	Enseignement anglophone	Enseignement francophone	Total du secteur de l'enseignement
Production (Millions \$)	3 376	16 517	19 893
Emplois soutenus directement dont :	41 115	198 785	239 900
- Institutions gouvernementales	37 420	184 084	221 504
- Institutions non-gouvernementales	3 695	14 702	18 397
Emplois soutenus indirectement :	7 750	37 990	45 740

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

On observe que la structure de répartition des emplois entre les institutions gouvernementales et non gouvernementales est similaire pour les deux bassins. Ceci illustre l'institutionnalisation du secteur de l'enseignement, que ce dernier soit anglophone ou non. En effet, la majeure partie des ressources provient des services gouvernementaux et l'absence de travailleuses et de travailleurs autonomes au sein de ce sous-secteur uniformise la distribution des emplois soutenus que ce soit dans le bassin anglophone ou francophone.

Au final, les institutions anglophones représentent 17 % des 19 893 millions de dollars de la production totale du secteur de l'enseignement et 17 % du nombre d'emplois directement soutenus. Ces résultats sont donc très proches de ceux trouvés en 2.2.1 à savoir que 17 % des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'enseignement au Québec exercent leurs professions le plus souvent en anglais.

Pour les faits saillants de la partie **2.2.1 Le secteur de l'enseignement**, voir à la page suivante.

Faits saillants

2.2.1 Le secteur de l'enseignement

■ Au Québec, 3 376 millions de dollars des 19 893 millions de dollars de production du secteur de l'enseignement proviennent du secteur anglophone, soit 17 %.

■ Le secteur anglophone soutient près de 48 865 emplois à temps plein dans la province dont 41 115 sont internes au secteur, le reste étant des emplois soutenus chez les premiers et autres fournisseurs. Ceci représente 17 % des emplois de l'intégralité du secteur de l'Enseignement.

■ 74 % du total des emplois soutenus par le bassin anglophone et de la production associée proviennent de la région métropolitaine de Montréal.

■ La distribution des emplois entre ceux provenant des services gouvernementaux et hors de ces derniers est très proche entre le bassin anglophone et francophone.

2.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux

On a vu que le bassin anglophone du secteur de l'enseignement possède la même structure que le bassin francophone en matière de production et d'emplois. Ce constat n'est pas le même dans le secteur de la santé et des services sociaux et ceci résulte de la présence dans ce secteur d'une part non négligeable des revenus provenant d'un travail autonome.

Deux catégories de sous-secteurs sont établies dans l'analyse. La première est le sous-secteur de la santé « hors services gouvernementaux » et regroupe les cabinets de dentistes, de médecins, les services divers de soins ambulatoires, les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ainsi que l'assistance sociale. La deuxième catégorie, le sous-secteur des services gouvernementaux regroupe les hôpitaux et les soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes.

2.2.2.1 Au Québec

Dans un premier temps, la distribution des revenus dans chacun des sous-secteurs de la santé et des services sociaux ainsi que celle des montants de la production associée sont résumées dans le tableau 29 à la page suivante.

TABLEAU 29

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Québec

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
621 100	Cabinets de médecins	138	357	536
621 200	Cabinets de dentistes	90	77	355
621A00	Services divers de soins ambulatoires	93	88	307
623 000	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	90	1	149
624 000	Assistance sociale	91	74	107
GS1100	Hôpitaux	945	0	1 596
GS1200	Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes	214	0	356
62	Total	1 662	597	3 406

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

En termes de revenus totaux, 49 % des 2 258 millions de dollars proviennent de la catégorie « hors services gouvernementaux » tandis que pour les salaires et traitements, 70 % des 3 472 millions de dollars sont en provenance de la catégorie des services gouvernementaux. Ce résultat s'explique par l'absence de l'important montant de revenus autonomes à l'intérieur de ce dernier secteur. La production du secteur de la santé anglophone est répartie comme suit : 43 % de la production totale provient de la première catégorie de sous-secteurs, pour un montant de 1 454 millions de dollars contre 1 952 millions pour la seconde catégorie.

La production des institutions de santé et des services sociaux anglophones au Québec induit les effets suivants que l'on peut observer au tableau 30 de la page suivante.

TABLEAU 30

**Impact économique total du secteur de la santé et
des services sociaux anglophones, Québec**

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	51 887	3 903	2 856	58 646
- Salariés	43 109	3 116	2 536	48 761
- Autres travailleuses et travailleurs	8 778	786	320	9 885
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	2 742	298	188	3 228
- Salaires et traitements	1 565	112	95	1 772
- Revenu net entreprises individuelles	694	59	10	762
- Autres revenus bruts	484	126	84	694
- Autres productions	0	1	2	3
- Subventions	-310	-7	-5	-321
- Taxes indirectes	0	42	7	49
- Importations	0	188	260	447
Revenus du gouvernement du Québec dont :	129	32	12	174
- Impôts sur les salaires et traitements	129	9	8	147
- Taxes de vente	0	22	2	24
- Taxes spécifiques	0	1	2	3
Revenus du gouvernement fédéral dont :	70	25	8	102
- Impôts sur les salaires et traitements	70	6	5	80
- Taxes de vente	0	18	2	20
- Taxes et droits d'accise	0	1	1	2
Parafiscalité :	289	20	17	326
- Québécoise	234	17	14	265
- Fédérale	55	4	3	61

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

D'après les trois premières lignes du tableau, la production du bassin anglophone soutient au total 58 646 emplois à temps plein, dont 51 887 directement, soit 88 %. En comparant avec le nombre de travailleuses et de travailleurs concernés obtenu à partir du recensement, nous avons 2 351 emplois en moins dans l'analyse d'impact pour une différence négligeable de 5 %. Les emplois à temps partiel sont peu nombreux en santé et en services sociaux et il en résulte la proximité entre ces deux totaux. Le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa retirent respectivement 174 et 102 millions de dollars de cette production. Les subventions s'élèvent à 321 millions de dollars.

À l'instar de la production et d'après le tableau de répartition des emplois parmi les sous-secteurs, la majorité de ces derniers proviennent de la catégorie des services gouvernementaux.

TABLEAU 31

Répartition des emplois soutenus selon les catégories de sous-secteurs, Québec

Sous-secteur		Emplois directs	Emplois indirects	Total
Institutions de santé et de services sociaux non gouvernementales	Cabinets de médecins	4 024	129	4 153
	Cabinets de dentistes	2 204	985	3 190
	Services divers de soins ambulatoires	4 765	694	5 459
	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	3 094	332	3 426
	Assistance sociale	8 683	880	9 563
Institutions gouvernementales	Hôpitaux	23 526	3 053	25 579
	Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes	5 591	685	6 276
Total		51 887	6 759	58 646

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

2.2.2.2 À Montréal

La répartition des revenus ainsi que de la production du secteur 62 pour les travailleuses et les travailleurs du bassin d'emplois anglophones de Montréal au sein des sous-secteurs est similaire à celle vue plus haut pour le Québec.

TABLEAU 32

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
621 100	Cabinets de médecins	117	332	485
621 200	Cabinets de dentistes	76	72	313
621A00	Services divers de soins ambulatoires	79	82	272
623 000	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	76	1	126
624 000	Assistance sociale	77	68	95
GS1100	Hôpitaux	799	0	1 349
GS1200	Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes	181	0	301
62	Total	1 404	554	2 942

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

Les résultats de l'analyse d'impact pour la région métropolitaine de Montréal se retrouvent dans le tableau 33 à la page suivante.

TABLEAU 33

Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux anglophones, Montréal

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	44 704	3 347	2 473	50 524
- Salariés	36 924	2 675	2 196	41 795
- Autres travailleuses et travailleurs	7 780	672	277	8 729
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	2 373	257	163	2 792
- Salaires et traitements	1 336	97	82	1 515
- Revenu net entreprises individuelles	623	50	8	681
- Autres revenus bruts	414	109	72	596
- Autres productions	0	1	2	3
- Subventions	-272	-6	-4	-282
- Taxes indirectes	0	37	6	43
- Importations	0	161	225	386
Revenus du gouvernement du Québec dont :	110	28	11	149
- Impôts sur les salaires et traitements	110	8	7	125
- Taxes de vente	0	19	2	21
- Taxes spécifiques	0	1	2	3
Revenus du gouvernement fédéral dont :	59	22	7	87
- Impôts sur les salaires et traitements	59	5	4	68
- Taxes de vente	0	16	1	17
- Taxes et droits d'accise	0	1	1	2
Parafiscalité :	246	17	15	278
- Québécoise	200	14	12	226
- Fédérale	47	3	3	52

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

La région de Montréal participe à 86 % de la production du bassin anglophone au Québec et à 87 % des emplois soutenus directement par ce secteur pour des montants de 2 942 millions de dollars et 44 704 emplois soutenus directement. Les revenus des deux ordres de gouvernements s'établissent à 110 millions \$ pour le Québec et à 59 millions \$ pour Ottawa. Les subventions totales sont de l'ordre de 282 millions de dollars.

2.2.2.3 Comparaisons

La mesure de l'impact économique du secteur de la santé pour le bassin total au Québec nous permet d'analyser les différences entre la structure anglophone de ce secteur et la structure

francophone¹³. Le tableau 34 résume les résultats de l'analyse d'impact du secteur selon le bassin linguistique considéré :

TABLEAU 34

Résumé de l'impact économique du secteur des services de soins de santé et d'assistance sociale selon le bassin linguistique, Québec

	Services de soins de santé et d'assistance sociale anglophones	Services de soins de santé et d'assistance sociale francophones	Total du secteur des services de soins de santé et d'assistance sociale
Production (Millions \$)	3 406	24 129	27 535
Emplois soutenus directement dont :	51 887	366 228	418 115
- Institutions gouvernementales	29 117	199 625	228 742
- Institutions non gouvernementales	22 770	166 603	189 373
Emplois soutenus indirectement	6 759	47 663	54 422

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

En premier lieu, il est à noter que la part des revenus autonomes dans les revenus totaux est différente. Les institutions anglophones génèrent 26 % de revenus autonomes tandis que ce pourcentage s'établit à 29 % pour les francophones. Cette différence se reflète dans la répartition des emplois et de la production au sein des institutions gouvernementales et celle « hors services gouvernementaux ». Ainsi, 56 % des emplois et de la production du bassin anglophone proviennent des administrations publiques tandis que cette part est légèrement inférieure en ce qui concerne le bassin francophone et s'établit à 54 %. Ceci montre que les ressources mises à la disposition des anglophones sont majoritairement concentrées dans les institutions gouvernementales et le sont plus, relativement, que les ressources « francophones ». Les dispositions légales et notamment l'existence des établissements « désignés » et « indiqués » sont certainement en cause dans ce résultat. Au final, les emplois directement soutenus ainsi que la production induite par les institutions anglophones participent à la hauteur de 12 % du total à l'échelle québécoise.

Pour les faits saillants de **2.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux**, voir à la page suivante.

13. Il est supposé ici que seuls deux types d'institutions existent, les anglophones et les francophones, compte tenu de la marginalité des travailleuses et des travailleurs de la santé employant ni le français, ni l'anglais au travail. Toutefois, dans ce calcul, ces derniers sont inclus dans les institutions francophones.

Faits saillants

2.2.2 Le secteur de la santé et des services sociaux

■ Au Québec, 3 406 millions de dollars des 27 535 millions de dollars de production du secteur des soins de santé et de services sociaux proviennent du secteur anglophone, soit 12 %.

■ Le secteur anglophone soutient au total 58 646 emplois à temps plein dans la province dont 51 887 le sont directement, le reste étant des emplois soutenus chez les premiers et autres fournisseurs.

■ 86 % de la production minoritaire de ce secteur et 87 % des emplois de ce bassin proviennent de la région métropolitaine de Montréal.

■ Les bassins d'emplois francophones et anglophones diffèrent dans la partie des revenus autonomes dans le total : 26 % de ces revenus proviennent d'un travail autonome dans le bassin minoritaire contre 29 % chez les majoritaires. Les emplois du bassin anglophone sont par conséquent plus concentrés dans les institutions gouvernementales.

2.2.3 Le secteur de l'administration publique

Le secteur de l'administration publique est le dernier secteur d'intérêt dans l'analyse d'impact économique des institutions soutenant des emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français. La différence entre ce secteur et les deux autres précédemment analysés se situe au niveau des revenus autonomes quasiment négligeables ici. En effet, nous avons vu qu'ils représentent 0,4 % des revenus totaux du bassin d'emplois anglophones. Ce secteur est composé de trois sous-secteurs que sont les autres services d'administration locale, les autres services d'administration provinciale et territoriale et enfin les autres services d'administration fédérale. De manière analogue au secteur des soins de santé et des services sociaux, le bassin d'emplois anglophones étudié ici est la limite inférieure de ce dernier, c'est-à-dire que seule la variable de tri « anglais, langue la plus souvent utilisée au travail » est retenue. Le scénario alternatif constituant la limite supérieure de ce bassin est exposé dans les annexes.

2.2.3.1 Au Québec

Le tableau 35 à la page suivante résume la ventilation des salaires et traitements et la production associée dans chacun des trois sous-secteurs de l'administration publique.

TABLEAU 35

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, administration publique anglophone, Québec

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
GS40	Autres services d'administration locale	506	1 817
GS50	Autres services d'administration provinciale et territoriale	593	1 916
GS60	Autres services d'administration fédérale	756	1 953
91	Total	1 856	5 686

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

À l'instar de la production associée, nous remarquons que la part des salaires et traitements attribuable à chacun des sous-secteurs augmente selon que l'on passe d'un ordre de gouvernement à l'autre. Ainsi, les autres services d'administration locale, provinciale et territoriale et fédérale participent respectivement à hauteur de 27 %, 32 % et 41 % des salaires et traitements de ce bassin d'emplois anglophones.

La production des institutions anglophones d'administration publique a des effets dans l'économie québécoise que l'on peut constater dans le tableau 36 à la page suivante.

TABLEAU 36

Impact économique total du secteur de l'administration publique anglophone, Québec

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	37 786	15 711	8 011	61 507
- Salariés	37 786	12 258	6 989	57 033
- Autres travailleuses et travailleurs	0	3 453	1 022	4 475
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	3 183	1 148	504	4 836
- Salaires et traitements	1 856	464	252	2 572
- Revenu net entreprises individuelles	0	306	36	342
- Autres revenus bruts	1 327	378	216	1 921
- Autres productions	0	2	4	6
- Subventions	0	-49	-13	-62
- Taxes indirectes	0	36	23	59
- Importations	0	392	454	846
Revenus du gouvernement du Québec dont :	196	70	35	301
- Impôts sur les salaires et traitements	196	40	21	257
- Taxes de vente	0	22	8	30
- Taxes spécifiques	0	8	6	14
Revenus du gouvernement fédéral dont :	127	29	22	178
- Impôts sur les salaires et traitements	127	24	12	164
- Taxes de vente	0	0	5	5
- Taxes et droits d'accise	0	6	4	9
Parafiscalité :	289	83	45	417
- Québécoise	236	68	37	341
- Fédérale	53	15	8	75

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Les trois premières lignes du tableau font état de 37 786 emplois temps plein directement soutenus par ces institutions. En incluant les emplois indirectement soutenus, nous obtenons un total de 61 507 emplois temps plein soutenus par la production de cette catégorie d'institutions. Les gouvernements provinciaux et fédéraux retirent respectivement 301 millions de dollars et 178 millions de dollars provenant d'impôts sur les salaires et traitements, de taxes de ventes et de taxes et droits d'accise. Les subventions d'élèvent à 62 millions de dollars et ne concernent que les premiers et autres fournisseurs.

D'après le tableau 37 de la page suivante présentant la répartition des emplois soutenus entre les sous-secteurs de l'administration publique, on observe la grande part qu'occupent les emplois indirectement soutenus dans le total du bassin d'emplois anglophone. Ainsi, sur les 61 508 emplois,

39 % le sont indirectement. Les autres services d'administration locale et provinciale soutiennent la plus grande part des emplois indirects relativement à leur total avec 42 % des emplois soutenus. En terme d'emplois soutenus, l'administration provinciale est celle y contribuant le plus. L'administration locale et l'administration fédérale suivent respectivement.

TABLEAU 37

Répartition des emplois soutenus selon les catégories de sous-secteurs, Québec

Sous-secteur	Emplois directs	Emplois indirects	Total
Autres services d'administration locale	12 766	6 929	19 695
Autres services d'administration provinciale et territoriale	12 821	9 370	22 191
Autres services d'administration fédérale	12 199	7 423	19 622
Total	37 786	23 722	61 508

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

2.2.3.2 À Montréal

Encore une fois, le poids relatif de chaque niveau d'administration publique en termes de salaires et traitements et de production associée augmente selon l'ordre de gouvernement. Toutefois, les différences dans ces derniers sont moins importantes dans le cas de la région métropolitaine et la répartition s'en trouve plus équilibrée.

TABLEAU 38

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
GS40	Autres services d'administration locale	128	459
GS50	Autres services d'administration provinciale et territoriale	150	484
GS60	Autres services d'administration fédérale	191	493
91	Total	469	1 436

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada.

Les résultats de l'analyse d'impact pour la région métropolitaine de Montréal sont indiqués dans le tableau 39 à la page suivante.

TABLEAU 39

Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux anglophones, Montréal

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	9 542	3 967	2 023	15 533
- Salariés	9 542	3 096	1 765	14 403
- Autres travailleuses et travailleurs	0	872	258	1 130
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	804	290	127	1 221
- Salaires et traitements	469	117	64	650
- Revenu net entreprises individuelles	0	77	9	86
- Autres revenus bruts	335	96	54	485
- Autres productions	0	1	1	2
- Subventions	0	-12	-3	-16
- Taxes indirectes	0	9	6	15
- Importations	0	99	115	214
Revenus du gouvernement du Québec dont :	49	18	9	76
- Impôts sur les salaires et traitements	49	10	5	65
- Taxes de vente	0	6	2	8
- Taxes spécifiques	0	2	2	4
Revenus du gouvernement fédéral dont :	32	7	5	45
- Impôts sur les salaires et traitements	32	6	3	41
- Taxes de vente	0	0	1	1
- Taxes et droits d'accise	0	1	1	2
Parafiscalité :	73	21	11	105
- Québécoise	60	17	9	86
- Fédérale	13	4	2	19

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

La région métropolitaine de Montréal participe à la hauteur de 25 % de la production et du bassin d'emplois provenant des institutions québécoises d'administration publique au sein desquelles les travailleuses et les travailleurs exercent le plus souvent en anglais. Cette participation de Montréal est de loin inférieure à celle qui prévalait dans les secteurs de l'enseignement et celui des soins de santé et de services sociaux qui étaient respectivement de 74 % et de 86 %. Cette différence provient certainement du fait que la présence de ces institutions est certes déterminée par la concentration de la population anglophone, notamment dans le cas des services d'administration publique, mais aussi par d'autres considérations comme la présence administrative dans une ville donnée. Cette dernière explication vaut autant pour les institutions provinciales surtout situées à Québec et celles fédérales dont la situation de la capitale Ottawa va drainer des ressources importantes dans des endroits géographiquement proches comme à Gatineau.

2.2.3.3 Comparaisons

Avec le calcul de l'impact économique du secteur de l'administration publique sans égard au tri linguistique pour le Québec, nous obtenons le nombre d'emplois directement soutenus et la production associée pour chaque bassin linguistique. Le bassin anglophone compte pour 15 % de la production totale et du nombre d'emplois directement soutenus. À l'instar du bassin francophone, la distribution des emplois parmi les trois niveaux de gouvernement est caractérisée par une implication plus importante du gouvernement provincial suivie respectivement de celle des administrations municipales et fédérales.

TABLERAU 40

Résumé de l'impact économique du secteur de l'administration publique selon le bassin linguistique, Québec

	Institutions d'administration publique anglophones	Institutions francophones d'administration publique	Total du secteur de l'administration publique
Production (Millions \$)	5 686	31 286	36 932
Emplois soutenus directement dont :	37 786	207 661	245 447
- Administrations municipales	12 766	70 157	82 923
- Administrations provinciales et territoriales	12 821	70 460	83 281
- Administrations fédérales	12 199	67 043	79 242
Emplois soutenus indirectement	23 721	130 367	154 088

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Pour les faits saillants de la partie **2.2.3 Le secteur de l'administration publique**, voir à la page suivante.

Faits saillants

2.2.3 Le secteur de l'administration publique

■ Au Québec, 5 686 millions de dollars des 36 932 millions de dollars de production du bassin d'emplois anglophones soit 15 %.

■ Sur 61 508 emplois soutenus par la production du secteur accessible aux anglophones, 61 % le sont directement et 39 % indirectement. Le poids des emplois indirects est de loin supérieur à celui prévalant dans les deux autres secteurs.

■ Les poids relatifs de chaque niveau d'administration publique augmentent selon l'ordre de gouvernement. Ce sont les services des administrations provinciales et territoriales qui soutiennent le plus grand nombre d'emplois suivis respectivement par les services locaux puis fédéraux.

■ L'apport de la région de Montréal en emplois de langue minoritaire est faible relativement aux deux autres secteurs avec seulement 25 % des emplois.

■ En termes relatifs, le secteur de l'administration publique francophone dispose de caractéristiques similaires à celui accessible aux anglophones.

2.2.4 L'impact économique agrégé des bassins d'emplois anglophones des trois secteurs

Nous avons vu précédemment l'impact économique de chacun des secteurs suivants : l'enseignement, les soins de santé et des services sociaux et l'administration publique. Le tableau 41 à la page suivante résume l'impact agrégé de ces trois secteurs pour les services accessibles en anglais.

TABLEAU 41

Impact économique des bassins d'emplois anglophones des trois secteurs, Québec

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	130 788	24 768	13 462	169 018
- Salariés	120 461	19 895	11 834	152 189
- Autres travailleuses et travailleurs	10 327	4 874	1 628	16 829
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	8 563	1 710	859	11 132
- Salaires et traitements	5 409	709	431	6 549
- Revenu net entreprises individuelles	736	378	53	1 167
- Autres revenus bruts	2 418	624	374	3 416
- Autres productions	0	3	8	12
- Subventions	-310	-62	-21	-392
- Taxes indirectes	0	110	41	151
- Importations	0	645	921	1 566
Revenus du gouvernement du Québec dont :	534	130	62	726
- Impôts sur les salaires et traitements	534	58	36	628
- Taxes de vente	0	59	12	71
- Taxes spécifiques	0	13	13	26
Revenus du gouvernement fédéral dont :	337	72	37	446
- Impôts sur les salaires et traitements	337	34	21	393
- Taxes de vente	0	29	8	37
- Taxes et droits d'accise	0	9	8	17
Parafiscalité :	880	128	78	1 086
- Québécoise	718	105	64	888
- Fédérale	162	22	14	198

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Au total, 130 788 emplois sont soutenus directement par les emplois anglophones et 38 230 le sont indirectement. Les gouvernements fédéral et québécois retirent respectivement 337 et 534 millions de dollars de cette production tandis que les subventions accordées s'élèvent à 392 millions de dollars.

La production associée de ces institutions est de 10 658 millions de dollars et les revenus totaux générés sont de 6 146 millions de dollars.

Pour les faits saillants de **2.2.4 L'impact économique agrégé des bassins d'emplois anglophones des trois secteurs**, voir à la page suivante.

Faits saillants

2.2.4 L'impact économique agrégé des bassins d'emplois anglophones des trois secteurs

■ Au Québec, les bassins d'emplois anglophones des trois secteurs représentent quelque 10 658 millions de dollars de production associée à 6 146 millions de dollars de revenus totaux.

■ Cette production soutient directement 130 788 emplois et indirectement 38 230 emplois. La majorité de ces derniers proviennent du secteur de l'administration publique.

Conclusion

À l'issue de l'analyse des microdonnées du recensement de 2006 et de l'impact économique des secteurs anglophones des services d'enseignement, de soins de santé et des services sociaux et de l'administration publique, nous avons pu obtenir les portraits des bassins d'emplois créés par ces institutions.

Dans le secteur de l'enseignement, 49 610 travailleuses et travailleurs composent le bassin anglophone sur un total sans égard à la langue de travail de 285 117 travailleuses et travailleurs soit 17 % du total. La répartition professionnelle de ces travailleuses et travailleurs diffère de celle du bassin francophone avec une part légèrement supérieure de cadres pour les premiers, 6 % contre 4 %, et d'enseignants, 59 % contre 57 %, le tout étant compensé par une part inférieure du personnel chez les anglophones. La part des revenus totaux provenant d'un travail autonome est négligeable aussi bien dans le bassin d'emplois minoritaire que majoritaire. Le secteur anglophone produit 3 376 millions de dollars soit 16 % de la production intégrale du secteur de l'enseignement et permet de soutenir 48 865 emplois au Québec dont 41 115 sont internes au secteur.

Pour le secteur des soins de santé et de services sociaux ainsi que celui de l'administration publique, nous avons pris en compte dans l'analyse uniquement la limite inférieure du bassin d'emplois. En effet, les dispositions légales de ces secteurs touchant la communauté historique vont donner naissance à un bassin d'emplois non seulement constitué des travailleuses et des travailleurs exerçant le plus souvent en anglais, mais aussi de celles et ceux exerçant en anglais de manière secondaire. Cependant, la prise en compte de cette dernière caractéristique linguistique aura tendance à augmenter les chiffres et à surévaluer le bassin d'emplois anglophones créé par ces institutions. Ainsi, nous avons analysé le bassin d'emplois minimal dans ce travail, laissant le bassin maximal dans les annexes. Le tableau 42 à la page suivante présente les chiffres clés pour les deux limites : inférieure et supérieure.

Dans le secteur des soins de santé et de services sociaux, le bassin d'emplois anglophones comprend 54 308 emplois et représente 12 % des travailleuses et des travailleurs de ce secteur sans égard à la langue d'exercice. La structure professionnelle diffère entre le bassin francophone et anglophone, ce dernier comprenant une plus grande part de professionnels de la santé à savoir 25 % contre 22 % chez les autres, cette différence étant compensée dans le personnel relié à la santé, constituant 21 % du bassin anglophone contre 23 % dans le bassin francophone. À partir de l'analyse d'impact, la distribution de ces emplois entre les institutions publiques gouvernementales comme les hôpitaux ou les établissements pour les bénéficiaires internes et les institutions en dehors de ces institutions nous a permis de constater que le bassin anglophone est plus concentré dans les premières que ne l'est le bassin francophone. Ceci est directement lié avec la structure induite par les dispositions légales en ce qui a trait aux établissements « indiqués » et « désignés ». La production du bassin d'emplois anglophones du secteur de la santé participe à la hauteur de 12 % de la production du secteur intégral québécois pour un montant de 3 406 millions de dollars.

TABLEAU 42

Différence entre la limite inférieure et supérieure, secteur des soins de santé et des services sociaux, Québec

	Limite inférieure (Langue utilisée le plus souvent : anglais)	Limite supérieure (Langue utilisée le plus souvent : anglais; langue utilisée régulièrement : anglais)
Emplois directement soutenus	51 887	150 948
Emplois indirectement soutenus	6 759	19 529
Revenus totaux des travailleuses et des travailleurs du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français (Millions \$)	2 259	6 844
Masse salariale (Millions \$)	1 662	4 206
Revenus autonomes (Millions \$)	597	2 638

D'après la constitution de la limite supérieure du bassin d'emplois anglophones dans le tableau 42 et dans les annexes, nous remarquons que sa structure diffère de manière significative à celle de la limite inférieure. En premier lieu, la prise en compte d'une deuxième variable de tri à savoir « anglais, langue utilisée régulièrement sur le lieu de travail » augmente considérablement la taille de notre bassin. Ainsi, 138 101 travailleuses et travailleurs exercent en anglais le plus souvent ou régulièrement dans ce secteur, soit 31 % du bassin d'emplois dans l'intégralité du secteur. Cette augmentation est évidemment observable dans le revenu total, la masse salariale et le revenu autonome. En second lieu, les caractéristiques de ce bassin d'emplois sont significativement différentes de celles du bassin analysé dans le texte. La part des revenus totaux provenant des activités autonomes est de 39 % pour la limite supérieure contre seulement 26 % pour la limite inférieure. Ceci se répercute dans la distribution des emplois parmi les catégories professionnelles : 30 % de ces travailleuses et de ces travailleurs sont des professionnels de la santé contre 25 % auparavant, ces cinq points de différence se retrouvant dans le personnel relié à la santé. D'après l'analyse d'impact, nous constatons aussi que la majorité des emplois soutenus directement le sont par les institutions dans une proportion de 51 %, tandis que ces dernières n'en soutenaient que 44 % dans la limite inférieure. Ce constat est très intéressant d'un point de vue de la formation de l'offre. En effet, la forte présence de ces institutions non gouvernementales reflète l'adaptation d'une offre qui n'est plus seulement contrôlée par les dispositions légales. Nous pourrions illustrer ce propos par la présence d'un cabinet de médecin situé dans un quartier plutôt anglophone, ce médecin va s'adapter à sa clientèle et va donc offrir ses services dans les deux langues.

En ce qui concerne le secteur de l'administration publique, le bassin d'emplois anglophones représente 31 334 emplois soit 13 % du total du Québec. L'apport de la région métropolitaine est très inférieur à celui prévalant dans les deux autres secteurs avec seulement 30 % des emplois de ce bassin situé dans cette région. Ce secteur est composé de trois sous-secteurs à savoir les administrations publiques locales, provinciales et territoriales et enfin fédérales. Même si la part de la production, des salaires et des traitements générée par chacun des ordres de gouvernement est positivement liée avec l'ordonnancement de ces derniers, ce sont les services locaux et ceux du Québec dans son ensemble qui soutiennent le plus d'emplois.

De manière analogue au secteur des soins de santé et de services sociaux, le bassin décrit dans ce travail est la limite inférieure. Le tableau 43 présente les chiffres clés des bassins selon la limite considérée : inférieure ou supérieure. En tenant compte des travailleuses et des travailleurs exerçant régulièrement en anglais, ce bassin diffère du premier. Cependant, si nous avons constaté une structure différente dans le cas du secteur de la santé, il n'en est pas de même ici. En effet, les changements observés entre la considération de la limite inférieure et supérieure concernent uniquement des différences de niveau et non plus de structure. La part négligeable des revenus autonomes dans les revenus totaux pour l'ensemble du secteur de l'administration publique est directement en cause dans ce résultat. Au final, 95 742 travailleuses et travailleurs exercent en anglais le plus souvent ou régulièrement soit 40 % des emplois totaux du secteur sans égard à la langue de travail. Le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs appartenant à la limite supérieure du bassin d'emplois anglophone s'établit à 58 183 dollars au Québec et se trouve légèrement inférieur à celui de la limite inférieure évalué à 59 468 dollars.

TABLEAU 43

**Différence entre la limite inférieure et supérieure,
secteur de l'administration publique, Québec**

	Limite inférieure (Langue utilisée le plus souvent : anglais)	Limite supérieure (Langue utilisée le plus souvent : anglais, langue utilisée réguliè- rement : anglais)
Emplois directement soutenus	37 786	112 727
Emplois indirectement soutenus	23 721	70 768
Revenus totaux des travailleuses et des travailleurs du bassin d'emplois unilingues anglophones et bilingues anglais/français (Millions \$)	1 856	5 537

L'évaluation des bassins d'emplois exercés le plus souvent dans la langue minoritaire au sein des trois secteurs nous a permis de connaître l'ampleur des ressources mises à disposition de la communauté minoritaire historique. Que ce soit pour le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario ou encore le « Reste du Canada », nous avons pu comparer le volume des ressources humaines travaillant le plus souvent dans la langue minoritaire au poids de la population des ayants droit. Nous avons constaté que dans un sens comme dans l'autre, ces deux volumes s'avèrent toujours différents et par conséquent, l'offre de prestations de services dans la langue minoritaire n'est jamais égale à la demande des communautés minoritaires historiques pour ces services.

Le Québec ne fait donc pas exception. Dans le cas de l'enseignement, le poids des ressources humaines travaillant dans le secteur anglophone représente quelque 17 % de l'ensemble du secteur tandis que le poids des individus scolarisés de langue maternelle anglaise est inférieur à 10 % de l'ensemble des individus scolarisés. En ce qui concerne les secteurs des soins de santé et de services sociaux et de l'administration publique, la communauté historique ciblée est constituée des habitants de langue maternelle anglaise et représente 9 % de l'ensemble des habitants du Québec. Pour le premier secteur, ce sont plus de 12 % des ressources humaines qui exercent leur profession le plus souvent en anglais et ce pourcentage s'élève à 13 % dans le dernier secteur. Encore une fois, nous constatons la supériorité des ressources rendues accessibles à cette communauté. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Premièrement, les structures administratives nécessaires au fonctionnement des institutions peuvent être importantes. Nous pouvons citer en exemple l'existence

des commissions scolaires en vue du fonctionnement des écoles ou autres. Deuxièmement, nous comparons les ressources à la demande de la communauté historique. Si cette méthodologie est complètement justifiée du fait que les dispositions légales ont été mises en place pour cette communauté, il faut tenir compte du fait que la demande totale de prestations de services en anglais comporte des individus n'appartenant pas à cette communauté. Ces individus peuvent autant être allophones que francophones dans le cas où les ressources mises à disposition de la communauté minoritaire historique n'y sont pas exclusives. Ceci est observable pour les soins de santé qui ne sont pas dispensés dans le cas des institutions anglophones qu'aux individus de langue maternelle anglaise ou encore dans l'administration publique. Dans l'enseignement, les récents débats à propos de la loi 115 ont mis à jour l'existence de francophones et allophones demandant des prestations de services en langue anglaise. Finalement, l'existence de programmes fédéraux d'éducation, comme les programmes d'immersion vont aussi jouer un rôle dans cette supériorité de l'offre.

Annexes

Annexe A. La limite supérieure du bassin d'emplois anglophones du secteur des soins de santé et des services sociaux

TABLEAU 44

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Québec

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleuses et de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	3 % (4 143)	299	286	13	73 457
Professionnels de la santé	30 % (41 430)	3 641	1 190	2 451	87 632
Personnel relié à la santé	22 % (30 382)	978	927	51	32 192
Autre personnel	45 % (62 145)	1 927	1 803	124	31 019
Total	100 % (138 101)	6 844	4 206	2 638	49 558

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 45

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de la santé et des services sociaux, Montréal

	Pourcentage des effectifs (Nombre de travailleuses et de travailleurs)	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Cadres	3 % (2 990)	217	212	5	78 289
Professionnels de la santé	30 % (29 900)	2 729	875	1 855	90 740
Personnel relié à la santé	22 % (21 926)	689	644	45	32 075
Autre personnel	45 % (44 848)	1 383	1 314	69	30 527
Total	100 % (99 663)	5 019	3 045	1 974	50 362

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 46

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Québec

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
621 100	Cabinets de médecins	349	1 579	2 085
621 200	Cabinets de dentistes	228	341	1 207
621A00	Services divers de soins ambulatoires	236	389	1 060
623 000	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	227	5	380
624 000	Assistance sociale	231	325	363
GS1100	Hôpitaux	2 392	0	4 040
GS1200	Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes	542	0	902
62	Total	4 206	2 638	10 037

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada.

TABLEAU 47

**Impact économique total du secteur de la santé et
des services sociaux anglophones, Québec**

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers Fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	150 498	10 972	8 557	170 026
- Salariés	120 120	8 817	7 593	136 530
- Autres travailleuses et travailleurs	30 377	2 155	964	33 496
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	8 190	864	560	9 614
- Salaires et traitements	4 266	323	283	4 873
- Revenu net entreprises individuelles	2 578	158	29	2 765
- Autres revenus bruts	1 346	382	248	1 976
- Autres productions	0	3	7	10
- Subventions	-1 014	-19	-13	-1 046
- Taxes indirectes	0	133	20	153
- Importations	0	528	779	1 307
Revenus du gouvernement du Québec dont :	344	98	37	479
- Impôts sur les salaires et traitements	344	27	24	396
- Taxes de vente	0	68	7	75
- Taxes spécifiques	0	3	6	9
Revenus du gouvernement fédéral dont :	184	78	22	284
- Impôts sur les salaires et traitements	184	16	14	215
- Taxes de vente	0	59	5	64
- Taxes et droits d'accise	0	2	4	6
Parafiscalité :	783	57	52	892
- Québécoise	634	47	43	723
- Fédérale	149	10	9	168

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

TABLEAU 48

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, soins de santé et services sociaux anglophones, Montréal

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
621 100	Cabinets de médecins	253	1 181	1 551
621 200	Cabinets de dentistes	165	255	891
621A00	Services divers de soins ambulatoires	171	291	783
623 000	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	165	3	276
624 000	Assistance sociale	167	243	268
GS1100	Hôpitaux	1 732	0	2 925
GS1200	Soins gouvernementaux pour bénéficiaires internes	392	0	653
62	Total	3 045	1 974	7 347

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 49

Impact économique total du secteur de la santé et des services sociaux anglophones, Montréal

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	110 052	8 006	6 270	124 329
- Salariés	87 597	6 437	5 564	99 598
- Autres travailleuses et travailleurs	22 455	1 570	707	24 731
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix base dont :	6 001	632	410	7 042
- Salaires et traitements	3 106	236	207	3 550
- Revenu net entreprises individuelles	1 913	115	21	2 049
- Autres revenus bruts	982	280	182	1 443
- Autres productions	0	2	5	7
- Subventions	-747	-14	-10	-771
- Taxes indirectes	0	97	15	112
- Importations	0	386	571	957
Revenus du gouvernement du Québec dont :	250	72	27	349
- Impôts sur les salaires et traitements	250	20	18	288
- Taxes de vente	0	50	5	55
- Taxes spécifiques	0	2	4	6
Revenus du gouvernement fédéral dont :	134	57	16	207
- Impôts sur les salaires et traitements	134	12	11	156
- Taxes de vente	0	44	3	47
- Taxes et droits d'accise	0	2	3	4
Parafiscalité :	570	42	38	649
- Québécoise	461	34	31	527
- Fédérale	109	7	7	123

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

Annexe B. La limite supérieure du bassin d'emplois anglophones du secteur de l'administration publique

TABLEAU 50

Le bassin d'emplois anglophones dans le secteur de l'administration publique anglophone, Québec et Montréal

	Nombre	Revenus totaux (Millions \$)	Masse salariale (Millions \$)	Revenus autonomes (Millions \$)	Revenus moyens (\$)
Québec	95 742	5 571	5 537	34	58 183
Montréal	39 436	2 238	2 231	7	56 755

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada.

TABLEAU 51

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, de l'administration publique anglophone, Québec

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
GS40	Autres services d'administration locale	1 511	5 420
GS50	Autres services d'administration provinciale et territoriale	1 770	5 716
GS60	Autres services d'administration fédérale	2 256	5 826
62	Total	5 537	16 962

Source : Tableau d'Entrée/Sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 52

**Impact économique total du secteur de l'administration
publique anglophone, Québec**

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	112 727	46 870	23 898	183 495
- Salariés	112 727	36 570	20 849	170 146
- Autres travailleuses et travailleurs	0	10 301	3 048	13 349
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix de base dont :	9 496	3 426	1 505	14 426
- Salaires et traitements	5 537	1 384	753	7 674
- Revenu net entreprises individuelles	0	912	109	1 021
- Autres revenus bruts	3 959	1 129	643	5 731
- Autres productions	0	6	11	18
- Subventions	0	-146	-37	-184
- Taxes indirectes	0	106	70	177
- Importations	0	1 170	1 355	2 525
Revenus du gouvernement du Québec dont :	584	210	105	898
- Impôts sur les salaires et traitements	584	120	62	766
- Taxes de vente	0	66	24	90
- Taxes spécifiques	0	24	19	43
Revenus du gouvernement fédéral dont :	380	88	65	532
- Impôts sur les salaires et traitements	380	71	37	488
- Taxes de vente	0	0	16	16
- Taxes et droits d'accise	0	16	12	28
Parafiscalité :	862	247	135	1 243
- Québécoise	704	203	111	1 019
- Fédérale	158	43	24	225

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

TABLEAU 53

Tableau de répartition des revenus selon leur nature et le sous-secteur de provenance, administration publique, Montréal

Sous-secteur		Salaires et traitements (Millions \$)	Production associée (Millions \$)
GS40	Autres services d'administration locale	609	2 184
GS50	Autres services d'administration provinciale et territoriale	713	2 304
GS60	Autres services d'administration fédérale	909	2 348
62	Total	2 231	6 836

Source : Tableau d'entrée/sortie du Canada et Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement 2006, Statistique Canada

TABLEAU 54

Impact économique total du secteur de l'administration publique anglophone, Montréal

	Effets directs	Effets indirects		Effets totaux
		Premiers fournisseurs	Autres fournisseurs	
Main d'œuvre dont :	45 431	18 890	9 631	73 952
- Salariés	45 431	14 738	8 403	68 573
- Autres travailleuses et travailleurs	0	4 151	1 229	5 380
(Millions \$)				
Valeur ajoutée aux prix base dont :	3 827	1 381	606	5 814
- Salaires et traitements	2 231	558	303	3 093
- Revenu net entreprises individuelles	0	368	44	411
- Autres revenus bruts	1 596	455	259	2 310
- Autres productions	0	3	5	7
- Subventions	0	-59	-15	-74
- Taxes indirectes	0	43	28	71
- Importations	0	472	546	1 018
Revenus du gouvernement du Québec dont :	235	84	42	362
- Impôts sur les salaires et traitements	235	48	25	309
- Taxes de vente	0	27	10	36
- Taxes spécifiques	0	10	8	17
Revenus du gouvernement fédéral dont :	153	35	26	214
- Impôts sur les salaires et traitements	153	29	15	197
- Taxes de vente	0	0	6	6
- Taxes et droits d'accise	0	7	5	11
Parafiscalité :	347	99	54	501
- Québécoise	284	82	45	410
- Fédérale	64	18	10	91

Source : Tableaux d'impact économique du Modèle intersectoriel du Québec de 2007, ISQ

